

**PRODUCTION ANIMALE**

**PRODUCTION VÉGÉTALE**

**MARCHÉ**

**ÉCOLOGIE & RURALITÉ**

**VIE PROFESSIONNELLE**

**RECHERCHE & SYSTÈME  
SPÉCIFIQUE**

**N°313** **BIO**  
**PRESSE**

**OCTOBRE 2024**



## AGENDA

*(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)*

### Les 4 et 5 novembre 2024, à Saint-Martin-en-Haut (69)

Colloque National Petits Fruits Rouges Bio

<https://agribio-rhonealpe.fr/agriculteurs-agricultrices/progresser-dans-ma-filiere/arboriculture-et-petits-fruits/>

### Le 5 novembre 2024, en webinaire (de 14h10 à 14h55)

BioThémas WEB « Bien-être au travail : des éleveur.se.s bovins bien dans leurs bottes en bio ! » (résultats issus du projet BEEBBio)

Inscriptions : <https://forms.office.com/e/mFzeLc9avf>

### Du 5 au 7 novembre 2024, à l'EPLEFPA du Valentin, à Bourg-lès-Valence (26)

Formation TransfoBio : « Transformer et commercialiser des produits biologiques : réglementation, partenariat & pédagogie » (organisée par la Bergerie Nationale de Rambouillet dans le cadre du Plan National de Formation 2024, ouverte à tous les publics)

<https://itab.bio/agenda/formation-transfobio>

### Les 6 et 7 novembre 2024, à Lyon (69), ou en distanciel

Colloque "Transition écologique et genre : quelles transformations du travail ?"

<https://www.anact.fr/sites/default/files/2024-09/20240913-programme-colloque-ecologie-genre-6-7-nov.pdf>

### Du 6 au 11 novembre 2024, au Parc Floral de Paris (75)

Salon Marjolaine

<https://www.salon-marjolaine.com/>

### Le 13 novembre 2024, à Paris (75)

Séminaire annuel du Réseau des Chambres d'agriculture : "Agriculture biologique : Accompagner les enjeux d'aujourd'hui et de demain"

Inscriptions :

[https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=I5GK4XsCCkis6wvl\\_bQpIL8o7uiizdFt\\_wyn9oG-ZBUMkZXNThLNFJVViISRjNFTkU3UUUyTEw3Ty4u](https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=I5GK4XsCCkis6wvl_bQpIL8o7uiizdFt_wyn9oG-ZBUMkZXNThLNFJVViISRjNFTkU3UUUyTEw3Ty4u)

### Du 15 au 17 novembre 2024, à Eurexpo Lyon (69)

Salon Zen&Bio

<https://www.salon-zenetbio.com/lyon/>

### Le 19 novembre 2024, en webinaire (de 14h10 à 14h55)

BioThémas WEB « Travailler mieux avec des sols fertiles en maraîchage bio : retour sur 5 ans d'expérimentation » (résultats issus du projet PERSYST)

Inscriptions : <https://forms.office.com/e/mFzeLc9avf>

### Du 21 au 24 novembre 2024, à Madrid (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

### Du 26 au 28 novembre 2024, à Bordeaux (33)

VINITECH SIFEL

<https://www.vinitech-sifel.com/fr>

### Du 30 novembre au 6 décembre 2024, à Taïwan

21st IFOAM Organic World Congress (OWC)

<https://owc.ifoam.bio/>

## AGENDA (SUITE)

### Les 4 et 5 décembre 2024, au Centre des Congrès de La Villette, à Paris (75)

Rencontres Recherches Ruminants

<https://journées3r.fr/>

### Les 10 et 11 décembre 2024, à Angers (49)

Journées Techniques Semences Potagères Biologiques

<https://itab.bio/agenda/journées-semences-potageres-biologiques>

### Du 14 au 16 janvier 2025, à Angers (49)

SIVAL

<https://www.sival-angers.com/>

### Du 27 au 29 janvier 2025, au Parc des Expositions de Montpellier, à Pérols (34)

Millésime BIO

<https://www.millesime-bio.com/>

### Du 11 au 14 février 2025, à Nuremberg (Allemagne)

BIOFACH

<https://www.biofach.de/en>

### Du 22 février au 2 mars 2025, à Paris Expo - Porte de Versailles (75)

Salon International de l'Agriculture

<https://www.salon-agriculture.com>

### Du 7 au 9 mars 2025, à Coruña (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

### Les 19 et 20 mars 2025, à Paris (75)

Journées de printemps de l'AFPF 2025 : « Rôles de la prairie et des fourrages dans la compétitivité des élevages de demain »

<https://afpf-asso.fr/roles-de-la-prairie-et-des-fourrages-dans-la-competitivite-des-elevages-de-demain-jp-2025>

### Du 25 au 27 avril 2025, à Lille (59)

Salon Naturabio

<https://www.salon-naturabio.com/>

### Du 1<sup>er</sup> au 4 mai 2025, à Barcelone (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

### Les 24 et 25 septembre 2025, à Bourg-lès-Valence (26)

Salon Tech&Bio

<https://www.tech-n-bio.com/fr>

Pour plus de dates d'événements bio :

[www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)

## SOMMAIRE

<b>Productions animales</b> .....	<b>4</b>
Elevage .....	4
<b>Productions végétales</b> .....	<b>13</b>
Arboriculture .....	13
Autres cultures .....	14
Contrôle des adventices .....	15
Fertilisation .....	16
Grandes cultures .....	17
Maraîchage .....	19
Protection phytosanitaire .....	21
Sol .....	23
Viticulture .....	23
<b>Marché</b> .....	<b>28</b>
Filière .....	28
Qualité .....	33
Statistiques .....	33
<b>Ecologie et ruralité</b> .....	<b>34</b>
Agriculture-environnement .....	34
Développement rural .....	39
<b>Vie professionnelle</b> .....	<b>40</b>
Economie .....	40
Etranger .....	41
Organisation de l'Agriculture Biologique .....	42
Politique agricole .....	42
Réglementation .....	44
<b>Recherche et système spécifique</b> .....	<b>46</b>
Agriculture Biodynamique .....	46
Agriculture Tropicale .....	46
Recherche .....	47
<b>BREVES ABIODOC</b> .....	<b>48</b>
Bulletin d'abonnement .....	52
Tarifs du service documentaire .....	52
Bon de commande .....	53
Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités .....	55

### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

### RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

### RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Stéphane JOSEPH

### ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélien BELLEIL, Brieuc CORNET, Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX

# BIOPRESSE



Revue éditée et imprimée par ABioDoc  
Centre National de Ressources  
en Agriculture Biologique,  
avec le soutien du ministère  
en charge de l'Agriculture,  
de l'Agence Nationale de la  
Cohésion des Territoires,  
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup  
Campus agronomique de Clermont  
89, Avenue de l'Europe  
CS 82212 - 63370 LEMPDES (France)  
Tél : 04.73.98.13.99  
[abiodyc.contact@vetagro-sup.fr](mailto:abiodyc.contact@vetagro-sup.fr)  
[www.abiodyc.com](http://www.abiodyc.com)

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://twitter.com/ABioDoc>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodyc-vetagrosup4086>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodyc-vetagro-sup-831559206/>



## PRODUCTIONS ANIMALES

### ÉLEVAGE

#### -1,3 T de fourrage +2 kg de lait

HUMEAU Antoine

Depuis l'hiver 2021-2022, trois fermes expérimentales du Grand Ouest testent le pâturage hivernal : la ferme de Trévarez, dans le Finistère, avec un élevage de bovins laitiers biologiques ; la ferme de Thorigné-d'Anjou, dans le Maine-et-Loire, où sont élevés des bovins allaitants en agriculture biologique ; et la ferme La Blanche Maison, dans la Manche, avec un élevage de bovins laitiers. Les premiers résultats sont encourageants, avec des valeurs alimentaires au rendez-vous grâce à une herbe jeune et feuillue. Dans le troupeau laitier de Trévarez, les vaches qui ont eu accès au pâturage hivernal ont augmenté, en moyenne, leur production laitière de 2 kg/jour par rapport à leurs congénères restées en bâtiment. Par ailleurs, la repousse printanière dans les prairies concernées n'a pas été impactée. Le principal point de vigilance reste la qualité des chemins et des entrées de champs, variable d'une année à l'autre.

ENTRAID' N ° 472, 01/02/2024, 2 pages (p. 36-37)

réf. 313-094

#### "La FCO est une épée de Damoclès sur nos têtes"

BIGNON Emeline

La FCO, fièvre catarrhale ovine, est une maladie virale transmise par des moucheron piqueurs, qui touche les troupeaux ovins et bovins. En Aveyron, le GAEC du Bourguet, qui élève 36 vaches laitières en agriculture biologique, n'a pas été épargné. Lénéaïc Vabre témoigne. Plusieurs de ses vaches ont été touchées et se remettent peu à peu. Aline Mariage, vétérinaire, est appelée par les éleveurs pour les cas les plus sévères.

REUSSIR LAIT N ° 384, 01/11/2023, 1 page (p. 52)

réf. 313-048

#### "Notre bâtiment est aéré, économe et confortable"

BARGAIN Véronique

Dans le Maine-et-Loire, le Gaec des Ourzaies a investi, peu de temps après sa conversion à l'agriculture biologique, dans un nouveau bâtiment d'élevage pour son troupeau de 110 vaches laitières. Ce bâtiment, de système Stabeco, aéré et confortable été comme hiver, a été pensé pour être adapté au système pâturant de l'exploitation.

REUSSIR LAIT N ° 384, 01/11/2023, 2 pages (p. 58-59)

réf. 313-049



## Axer la génétique sur la sélection par voie femelle

BROSSILLON Simon

Pour améliorer la génétique d'un troupeau, les éleveurs s'appuient bien souvent sur le choix du ou des taureaux (sélection par voie mâle). Pourtant, la sélection par voie femelle reste un moyen très efficace. En effet, en identifiant et en choisissant les vaches les mieux adaptées à ses objectifs et à son système pour le renouvellement, l'éleveur s'assure plus efficacement de développer un troupeau qui corresponde à son exploitation. Pour ce faire, la première étape est de caractériser sa "vache idéale", puis d'identifier les laitières qui s'en approchent le plus. Erwan Le Roux, éleveur laitier bio dans le Finistère, utilise un outil qui permet de déterminer la rentabilité des vaches, en s'appuyant sur la productivité, la qualité du lait, la fertilité, la santé générale, ou encore le coût alimentaire. Il le présente à certains de ses pairs lors de formations.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/48449](http://www.abiodoc.com/boutique/48449)

ECHO DU CEDAPA (L') N ° 170, 01/01/2024, 1 page (p. 5)

réf. 313-051

## Allonger les lactations, pour quels résultats ?

JOFFET Inès

En élevage laitier, la pratique classique consiste à tarir les vaches au bout de 10 mois de lactation, pour un vêlage chaque année. Pourtant, l'augmentation du potentiel laitier et de la persistance laitière des vaches amène éleveurs et chercheurs à s'intéresser aux lactations longues. Dans cet article, Jean-Pierre Guernion, éleveur bio dans les Côtes-d'Armor, Sandra Novak, chercheuse à Inrae de Lusignan (Vienne), et la station expérimentale Idele de Trévarez (Finistère) partagent leurs expériences et expertises. Il semblerait que l'allongement des lactations permette de réduire les risques sanitaires liés aux vêlages, de limiter les pics de travail pour l'éleveur (moins de vêlages à gérer) et d'optimiser les performances de reproduction. Du côté de la production laitière, celle-ci s'avère plus faible rapportée à l'année, mais le taux protéique est meilleur, permettant une meilleure valorisation du lait. Les frais alimentaires et d'élevage sont réduits. Ainsi, le bilan économique est plutôt favorable. Toutefois, la mise en place de lactations longues s'avère pertinente surtout pour des vaches à haut potentiel de production.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/48450](http://www.abiodoc.com/boutique/48450)

ECHO DU CEDAPA (L') N ° 170, 01/01/2024, 2 pages (p. 6-7)

réf. 313-052

## Nutrition des brebis : Docteur, aidez-nous à grossir !

LEBON Valérian

Inspiré d'une formation de Laurence Sagot (Idele) intitulée "Équilibrer ses rations pour améliorer ses performances en élevage ovin bio", cet article met en scène le dialogue entre une brebis et son nutritionniste. De nombreuses questions se posent, en effet, pour la nutrition des brebis et de leur progéniture, de la mise à la lutte jusqu'à la finition des agneaux : Comment assurer un poids suffisant des agneaux à la naissance en s'appuyant sur la génétique et l'alimentation des brebis gestantes ? Quelle alimentation pour les agneaux à la naissance ? Quand et comment les sevrer ? Comment assurer une bonne finition des agneaux ? Le tout en assurant une bonne santé pour l'ensemble du troupeau.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/48453](http://www.abiodoc.com/boutique/48453)

SYMBIOSE N ° 300, 01/05/2024, 2 pages (p. 20-21)

réf. 313-055

## Poids et prix de vente des animaux Charolais en 2023

BOUGAREL Francis / ROBERT Justine / NAVEREAU Valentine / ET AL.

Dans cette synthèse Inosys des poids et des prix de vente des animaux commercialisés, en 2023, dans le bassin charolais, la page 8 est consacrée aux poids et aux prix moyens observés en agriculture biologique, par catégorie : vaches, génisses et bœufs. Pour chacune de ces catégories, les prix au kilo (en progression par rapport à 2022) sont respectivement de 5.48 €, 5.57 € et 5.46 €. En annexes, des tableaux présentent les variations sur l'année, en poids et en prix (au kilo et par tête), mois par mois, pour les vaches bio finies (p. 39) et pour les bœufs bio (p. 44).

[https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Bourgogne-Franche-Comte/061\\_Inst-Bourgogne-Franche-Comte/CA21/ACTUS\\_AGENDA/Elevage/Economie/Poids\\_et\\_prix\\_-\\_Bassin\\_Charolais\\_2023.pdf](https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Bourgogne-Franche-Comte/061_Inst-Bourgogne-Franche-Comte/CA21/ACTUS_AGENDA/Elevage/Economie/Poids_et_prix_-_Bassin_Charolais_2023.pdf)

2024, 47 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE / AGRICULTURES ET TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

réf. 313-095



## Attention à la cuscute sur les prairies en bio !

CASANOVA Angèle / DUPUY Laura /  
DUCOURTIEUX Camille

La cuscute est une plante sans racines et qui ne réalise pas de photosynthèse : elle parasite d'autres plantes pour survivre. On la retrouve, en particulier, sur du trèfle et de la luzerne, mais également sur du plantain, sur des graminées, etc. La cuscute est caractérisée par de fines tiges jaunes, dotées de suçoirs, qui s'enroulent sur la plante hôte ; elle possède des feuilles réduites et des petites fleurs blanches. La cuscute impacte le rendement de la plante hôte et devient toxique pour les animaux à partir de 50 % de fourrage contaminé. Son développement est rapide : 3 m<sup>2</sup> contaminés par saison avec une seule graine ; 3 000 graines produites par pied. Pour éviter la contamination, il faut veiller à utiliser des semences indemnes, à nettoyer le matériel de moisson pouvant transporter des graines et à éviter de faire pâturer et/ou de récolter des zones contaminées. Sur les zones envahies, on pourra effectuer un brûlage par feu de paille, avant la montée en graines de la cuscute (août au plus tard). Cette pratique nécessite une demande d'autorisation et une grande prudence face au risque d'incendie. Un labour profond, suivi d'une période de 10 ans sans culture sensible (luzerne, trèfle, vesces, etc.), par exemple avec une rotation de céréales, peut aussi limiter la germination des graines de cuscute.

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA\\_BIO/ELEVAGE HERBI AB CUSCUTE BULLETIN FEV 2024.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/ELEVAGE HERBI AB CUSCUTE BULLETIN FEV 2024.pdf)

BULLETIN TECHNIQUE ÉLEVAGES HERBIVORES  
AGRICULTURE BIOLOGIQUE N ° Février 2024 - Attention à la  
cuscute sur les prairies en bio !, 01/02/2024, 4 pages (p. 1-4)

réf. 313-098

## Nouveautés

COISNE Marion / RIPOCHE Frédéric

Biofil présente des nouveautés en matière de produits et de services. Koppert propose deux nouveaux auxiliaires prédateurs : la coccinelle *Rhyzobius lophantae* (produit Rhyzobug), dont les larves sont prédatrices de la cochenille à bouclier, et le syrphé *Episyrphus balteatus* (produit Syrphidend), qui lutte contre les pucerons dès le début de la saison grâce à sa bonne tolérance au froid. Koppert produit également du soufre d'origine biologique, CeraSulfur, issu d'activité bactérienne sur des digestats végétaux. Le Spidex Vital Plus, pour lutter contre l'acarien tétranyque, a été amélioré pour agir plusieurs semaines avec une seule application. Horiver est un piège adhésif très collant. Nutemia est une nourriture pour les acariens prédateurs. Bioline lance Predafix Plus, un aliment pulvérisable pour acariens prédateurs, qui permet d'accélérer le développement de ces auxiliaires. Bugline Duo et Gemini duo sont deux modes de libération d'acariens prédateurs, avec deux espèces d'acariens différentes dans chaque produit pour économiser du temps de pose. L'entreprise Idena produit un complément alimentaire, le Forcix PY, qui lutte contre les dérèglements digestifs des volailles (coccidiose, bactéries, etc.) ; ce produit, à base d'huiles essentielles et d'extraits végétaux, est UAB en format poudre. L'Institut de l'Élevage pilote une application web, Optim'AI, qui permet d'optimiser les rations des exploitations bovines laitières sur le plan économique, agronomique et d'indépendance protéique. Porman propose une gamme de produits d'enrobage des semences, UAB, pour booster la germination et lutter contre les ravageurs externes (sangliers, taupins, mouches, etc.). Le laboratoire Zoetis commercialise un kit d'analyse des mammites non sévères ; en cas d'inflammation légère, un test positif indiquera la présence d'une bactérie Gram+ (*Staphylococcus*, *Streptococcus*, etc.) et, donc, la nécessité d'utiliser des antibiotiques ; a contrario, si le test est négatif, aucun antibiotique n'est nécessaire.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48489>  
BIOFIL N ° 153, 01/05/2024, 3 pages (p. 65-67)

réf. 313-010



## Fabrication d'aliments pour animaux : Moulin du Poher mise sur l'avenir

MARIVAIN Eva

Le Moulin du Poher est un fabricant d'aliments pour animaux, spécialisé en bio et affilié à Provimi France du groupe Cargill. Le site est basé à Motreff, dans le Finistère. L'entreprise commercialise environ 50 000 t d'aliments par an, pour 80% à destination de l'aviculture. L'usine et ses 16 salariés produisent principalement de la farine (84 % des tonnages totaux), mais également des miettes et des granulés. La fabrication du produit est réalisée à la demande du client. Un plan de contrôle est mis en place pour garantir la qualité des produits. Des analyses sont menées en interne et en externe. Les ingrédients principaux des produits sont des céréales, en général françaises, et des tourteaux, principalement issus d'importation. Les aliments sont complétés par des huiles pour l'appétence et par de l'acide pour une meilleure conservation et une bonne digestibilité du produit. Plusieurs investissements ont été menés au Moulin du Poher, entre 2022 et 2023, pour améliorer la sécurité des salariés, mais aussi pour développer de nouveaux produits : le tourteau de colza est maintenant incorporé, principalement dans l'alimentation des porcs.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48490>  
BIOFIL N ° 153, 01/05/2024, 2 pages (p. 68-69)

réf. 313-011

## « Nous produisons des agneaux bio toute l'année »

BARGAIN Véronique

En Vendée, le Gaec Le Pay, composé de 5 associés et de 1,5 salarié, gère un élevage bio de 900 brebis, de 45 vaches allaitantes, de poules pondeuses et de volailles de chair, sur 210 ha. Les brebis sont de races Mouton vendéen et Charmoise, une race avec une bonne qualité bouchère. Les agneaux sont commercialisés en circuits courts (bouchers, magasin à la ferme, etc.) et par Bretagne viande bio. Pour produire des agneaux toute l'année, le troupeau de brebis est réparti en 5 lots, dont deux sont désaisonnés. Les brebis désaisonnées subissent un programme lumineux du 8 novembre au 27 janvier (72 watts, 200 lux), avant une phase sombre (bâtiment obscurci en soirée, après la rentrée des brebis) qui se termine au plus tard par l'accouplement en mai. Ce désaisonnement permet de produire des agneaux entre août et octobre, avec une fertilité de 90-95%. Le Gaec travaille également la génétique de son troupeau et développe la vente de mâles et d'agnelles reproductrices. La ferme vise l'autonomie alimentaire, avec 30 ha consacrés au maïs grain, 39 ha au mélange triticales-pois et avec la valorisation des intercultures à base de colzas fourragers et de trèfles. En outre, les brebis ont accès à 42 ha de pâtures, de septembre à mai. Au niveau technico-économique, le taux de productivité par brebis est de 113%, avec un poids carcasse moyen des agneaux de 18,30 kg, à 9,15 €/kg, pour une charge moyenne de 99 €/brebis, soit une marge brute de 102 €/brebis. Pour son élevage de 900 brebis, le Gaec a dû investir dans une bergerie de 2 700 m<sup>2</sup> (en plus de 1 100 m<sup>2</sup> d'anciens bâtiments), pour un coût de 490 000 €, ainsi que dans 630 000 € d'équipements et de matériels.

REUSSIR PATRE N ° 708, 01/11/2023, 2 pages (p. 28-29)

réf. 313-018

## Écornage et cornes en élevage bovin bio

GARCIA Pauline / MOUNAIX Béatrice /  
PARRAIN Virginie / ET AL.

L'écornage consiste à couper les cornes ou à empêcher la pousse des cornes d'un animal d'élevage. En élevage biologique, l'écornage sur adultes est interdit sauf en cas d'urgence vétérinaire. Dans un cadre dérogatoire, l'ébourgeonnage (donc uniquement sur de jeunes animaux) reste possible en bio, avec une prise en charge de la douleur. En s'appuyant sur des textes réglementaires, des conseils techniques et des témoignages d'éleveurs, ce guide détaille les bonnes pratiques d'écornage et propose également des pratiques alternatives pour éviter d'écorner les bovins.

<https://www.produire-bio.fr/wp-content/uploads/2024/03/FNAB-Guide-Ecornage-et-cornes-2023-Web-planches.pdf>  
2023, 24 p., éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

réf. 313-013



## Olga développe le lait de brebis bio en Bretagne

MOREL Bérenger

La laiterie Olga, anciennement Triballat-Noyal, est une laiterie diversifiée, dont le siège est situé en Ille-et-Vilaine, à Noyal-sur-Vilaine. Elle collecte et transforme du lait de vache, de brebis et de chèvre, en bio et en conventionnel. Elle emploie 1 350 personnes sur 6 sites, en France. Au total, une cinquantaine d'éleveurs de brebis laitières bio travaillent avec la laiterie, dont 8 sur le site de Noyal-sur-Vilaine. La collecte nationale d'Olga représente 8 millions de litres de lait de brebis bio par an. Les éleveurs bio de Bretagne ont été majoritairement accompagnés dans leurs installations par la laiterie Olga, qui cherchait à développer le marché dans les années 2000. Aujourd'hui, a contrario, la laiterie ne cherche plus de nouveaux éleveurs, à cause du marché difficile en lait bio. Le lait de brebis bio est transformé en fromages, crème, desserts, etc. Le lait est collecté 363 jours par an, entre 48h et 72h après la traite, sans problèmes d'hygiène, puisque tout le lait est pasteurisé. Emilien Chaillou et Johanna Colleau, associés au sein de l'EARL Bel'Laine, élèvent 300 brebis laitières bio Lacaune, en Ille-et-Vilaine. Ils produisent environ 110 000 litres de lait par an, livrés entre 80 et 90% à la laiterie Olga. Dans une région pauvre en élevages ovins, les deux associés effectuent leur propre autocontrôle laitier (pesée et qualité du lait, historique de production, etc.) et comptent sur le suivi annuel d'un vétérinaire aveyronnais.

REUSSIR PATRE N ° 708, 01/11/2023, 2 pages (p. 38-39)

réf. 313-019

## Dossier herbe : L'observatoire de la pousse d'herbe : une référence pour le pilotage des prairies en bio ; Les idées reçues en pâturage caprin ; Choisir les bonnes espèces prairiales pour un parcours avicole

FRUCHET Etienne / LEBAS Mathilde / SCHETELAT Soline

Le réseau Pousse de l'herbe publie, chaque semaine ou quinzaine, un bulletin de suivi de la production d'herbe à l'échelle locale, en région Pays de la Loire. 29 fermes, gérées en bio ou en conventionnel (mais avec peu d'intrants minéraux), mettent à disposition leurs prairies, du printemps à l'automne, pour des mesures de hauteur d'herbe, converties ensuite en masse d'herbe par hectare. Ces mesures peuvent servir de comparaison pour les autres agriculteurs. Il est conseillé de débiter le pâturage dans des prairies avec au minimum 10-12 cm d'herbe et d'en sortir avant de descendre sous les 5 cm, c'est-à-dire, en équivalent biomasse, une entrée à 2 500 – 3 000 kg/ha et une sortie à 1 300 kg/ha. Le stock en herbe disponible (SHD) est la division de la biomasse disponible par la quantité d'herbe journalière consommée par le troupeau ; il s'exprime donc en nombre de jours d'avance disponibles au pâturage. Concernant le pâturage caprin, celui-ci demande quelques adaptations. Les chèvres ne doivent pas sortir si le temps est à la fois froid, humide et venteux. Des coups de soleil sont possibles sur les races blanches. L'eau au pâturage n'est nécessaire qu'en cas de forte chaleur et pour les longues journées de pâturage. Les chevrettes peuvent être amenées au pâturage dès l'âge de 5 mois, sur des parcelles sans parasites. Les plantes à tanins (lotier, sainfoin) ont un effet bénéfique contre les parasites, mais ne remplacent pas un traitement antiparasitaire. En moyenne, on vise un chargement de 5 à 8 chèvres par ha. En poules pondeuses, la mise en place d'un parcours est un plus pour le bien-être animal, mais peut représenter également un apport en protéines. Le projet Valorage vise à déterminer le meilleur mélange fourrager pour les volailles. Les légumineuses (luzerne, trèfles) et la chicorée semblent avoir un réel intérêt pour les poules, complétées par des graminées (ray-grass, fétuque) pour limiter les adventices.

[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/226\\_chambre\\_d'agriculture\\_pays\\_de\\_la\\_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio\\_2024/Technibio\\_no\\_109\\_202401.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/226_chambre_d'agriculture_pays_de_la_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2024/Technibio_no_109_202401.pdf)  
TECHNI BIO N ° 109, 01/01/2024, 4 pages (p. 4-7)

réf. 313-028



## Techniques herbagères : Sursemis et couverts fourragers : Retours d'expériences

MOULARD Camille

La méthode du sursemis consiste à introduire des espèces végétales bénéfiques dans un couvert existant. En cas de dégradation de la prairie (baisse de rendement, perte de légumineuses, installation d'espèces non désirées, etc.), le sursemis apparaît comme une solution à moindre coût et qui évite de détruire la prairie. Le projet Perpet (2016-2020) présente des stratégies et des pratiques pour bien faire vieillir les prairies temporaires. En cas de dégradation de la prairie, trois solutions existent : adapter les pratiques sur la prairie (gestion de la fertilisation, du pâturage, changement de fonction de la prairie, etc.), mettre en place un sursemis ou rénover totalement la prairie. La méthode du sursemis peut être assez aléatoire et demande une maîtrise technique pour l'optimiser. Le sol doit être suffisamment ouvert, avec des trous de sols nus dans l'idéal ; à défaut, on pourra passer une herse ou un vibro au préalable. Les graines doivent être semées en terre, puis tassées avec le passage d'un rouleau. Il est conseillé d'intervenir en conditions humides (mars ou septembre-octobre) sur une végétation rase. Les espèces sursemées doivent être à développement rapide. 3 agriculteurs témoignent de leur expérience en sursemis. Julien, de l'Élevage Honoré, sursème du trèfle et de l'avoine sur des parcelles éclaircies et devenues pauvres en légumineuses. Anthony, d'Ecommoy, sursème de l'avoine dans les parcelles de luzerne. Benoît, du GAEC des Roches, a fait appel à une entreprise pour sursemer son mélange habituel sur ses parcelles fatiguées.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 107, 01/01/2024, 2 pages (p. 4-5)

réf. 313-030

## Animal Welfare and Parasite Infections in Organic and Conventional Dairy Farms: A Comparative Pilot Study in Central Italy

*Bien-être animal et infections parasitaires dans les exploitations laitières biologiques et conventionnelles : Une étude pilote comparative dans le centre de l'Italie (Anglais)*

CHINCARINI Matteo / LANZONI Lydia / DI PASQUALE Jorgelina / ET AL.

Considérée comme plus résiliente et favorable au bien-être animal, l'agriculture biologique est encouragée par les politiques européennes en faveur du développement durable. Cependant, le fait que les animaux aient plus accès aux pâtures en élevage biologique pose la question de leur exposition aux parasites gastro-intestinaux. Dans la littérature scientifique, les données à ce sujet sont contrastées. Face à cette interrogation, cette étude visait à comparer différents paramètres relatifs au bien-être animal et au parasitisme, dans cinq élevages laitiers biologiques et cinq élevages laitiers conventionnels du centre de l'Italie. La seule différence significative observée entre ces deux types d'élevages était la présence plus importante de lésions cutanées sur les pattes arrières des animaux en conventionnel. Concernant la prévalence du parasitisme, tout comme pour d'autres critères de bien-être animal, comme la boiterie, la propreté, la note d'état corporel, ou encore la perte de poils, aucune différence significative n'a été relevée.

<https://doi.org/10.3390/ani12030351>

ANIMALS N ° Vol. 12, Article n ° 351, 01/02/2022, 13 pages (p. 1-13)

réf. 313-074



## Proverbial : Séminaire de fin de projet

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

Au terme de trois années de travail, les partenaires du projet Proverbial, piloté par l'Institut de l'Élevage de janvier 2021 à juin 2024, ont présenté les principaux résultats obtenus. L'objectif était notamment de proposer des schémas de production de viande bio, pour les bovins issus du troupeau allaitant qui sortent actuellement de la filière bio pour être vendus en brouillards conventionnels. Des itinéraires de production ont ainsi été testés en fermes expérimentales et sur des élevages biologiques, afin de produire un animal abattu entre 8 et 14 mois (soit entre le veau et le bœuf), élevé principalement au pis et à l'herbe, et destiné à la restauration collective. Il s'agit du Bouvibio. Des indicateurs socio-environnementaux et la mesure de l'impact sur la relocalisation de la production de viande bovine ont conforté la pertinence de cette production. Le projet a, par ailleurs, permis de réaliser plusieurs tests de dégustation de cette viande nouvelle, en restauration scolaire et d'entreprise. Ce document regroupe l'ensemble des diaporamas qui ont été présentés lors de ce séminaire du 14 juin 2024, séminaire qui a été ponctué de témoignages d'éleveurs, de cuisiniers et d'autres acteurs de la filière.

<https://tinyurl.com/5cxm3xjj>  
2024, 135 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 313-076

## Bien-être et impact environnemental de la production biologique de porcs : Une série de fiches d'informations

FRÜH Barbara / HOLINGER Mirjam /  
PRUNIER Armelle / ET AL.

Le projet POWER (Proven welfare and resilience in organic pig production) est un projet européen, qui étudie la production de porcs biologiques en Europe. Les résultats de plusieurs essais et d'enquêtes auprès de producteurs sont synthétisés dans ce guide, composé d'une trentaine de fiches thématiques. 4 domaines principaux ont été abordés dans le projet : la conception et la gestion des courettes en béton pour enrichir l'environnement des porcs et réduire le risque d'émissions d'ammoniac ; la conception des nids et la sélection génétique pour améliorer la survie des porcelets ; la conduite des porcelets pour améliorer leur santé et leurs performances ; la résilience et la durabilité des élevages de porcs biologiques. Ce guide s'appuie à la fois sur des données réglementaires, techniques, économiques, environnementales, etc. Il met également en avant des exemples de pratiques exemplaires et d'élevages innovants, observés en Allemagne, en Suisse, au Danemark, et dans d'autres pays d'Europe.

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/4258-hb-power-fr.pdf>

2024, 126 p., éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 313-038

## La fièvre catarrhale décime les cheptels

CHAZAL Gaëlle / BROQUÈRE Angèle

La fièvre catarrhale ovine (FCO), causée par un virus transmis par des piqûres de petits moucheron (culicoïdes), décime les troupeaux ovins, notamment dans le Puy-de-Dôme. Julien Merle, éleveur bio à Olmet (63), témoigne de sa détresse de voir ses brebis mourir les unes après les autres (30 bêtes sur 190 mortes depuis la mi-août). Comme l'élevage avait déjà été touché par la maladie en 2023, Julien pensait ses bêtes immunisées, mais le virus est plus violent cette année. Financièrement, la situation devient aussi difficile.

MONTAGNE (LA) N ° 05/09/2024, 05/09/2024, 1 page (p. 5)

réf. 313-132



## Engraissement des verrats en exploitation bio : Alternative à la castration respectueuse des animaux

HOLINGER Mirjam / FRÜH Barbara /  
HELBBING Manuela / ET AL.

En Europe, les porcelets sont généralement castrés avant d'être engraisés, dans l'objectif d'améliorer la qualité de la viande en réduisant notamment les risques d'odeur. Cependant, un certain nombre d'éleveurs engraisent des porcs sans castration (c'est-à-dire des verrats), notamment pour améliorer le bien-être des animaux. Ce guide technique présente les connaissances actuelles sur l'engraissement des verrats et sur l'utilisation de leur viande. Il commence par présenter la castration et les méthodes pour réduire la douleur sur le porcelet. La non castration est une alternative envisageable en bio, malgré le risque d'odeurs, avec des contraintes spécifiques à ce mode de production (verrat abattu, en général, plus tard, et donc à maturité sexuelle, fourrage sans inuline, etc.) et des avantages (espace accru entraînant moins de stress et d'agressivité). Certaines races porcines présentent une plus faible odeur et/ou une maturité sexuelle plus tardive. Le comportement des verrats diffère de celui des porcs castrés, la conduite d'élevage doit être adaptée (densité, possibilités d'occupation, alimentation, etc.). Les verrats ont des besoins en acides aminés accrus, et une alimentation riche en fibres diminue les odeurs. Au moment de l'abattage, l'odeur de la viande doit être contrôlée. La transformation de la viande peut permettre d'atténuer les odeurs. En stratégie de commercialisation, la vente directe pourrait être la plus adaptée. Pour finir, le guide propose une comparaison économique d'un système d'élevage porcin avec et sans castration.

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1162-engraissement-verrats.pdf>

2024, 24 p., éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 313-039

## Projet BEEBBio : Bien-être en Élevage Bovin Bio - Webinaire - 13 mai 2024

DELPORTE Raphaëlle / HAEGELIN Anne

Un webinaire, intitulé "La qualité de vie au travail du métier d'éleveur-se bovin bio comme levier pour assurer le renouvellement des générations", a été organisé par l'Institut de l'Élevage, le 13 mai 2024. Il a permis de présenter les résultats du projet BEEBBio (2022 et 2023), piloté par la FNAB et dédié au bien-être en élevage de bovins biologiques. Ce document est le diaporama mobilisé à cette occasion. L'objectif de ce projet était de mieux prendre en compte les conditions de travail dans ces élevages, afin d'outiller les conseillers qui les accompagnent, en identifiant et en documentant les "bonnes pratiques". Une première phase d'état des lieux a permis de montrer que, si la question des conditions de travail n'était pas complètement absente de l'accompagnement des agriculteurs et de leurs pratiques, elle était souvent abordée de manière secondaire (pas conscientisée) ou limitée (au temps de travail, par exemple). Par la suite, le projet a identifié les besoins des éleveurs et des éleveuses, mais aussi de leurs salariés. Des entretiens ont été réalisés auprès de 13 éleveurs et éleveuses bio, dans quatre régions, et des groupes d'éleveurs ont été animés autour de ces questions. In fine, un guide à destination des conseillers, des fiches-outils, des représentations graphiques ou encore des vidéos et des webinaires ont été produits.

<https://tinyurl.com/3dnkst7k>

2024, 22 p., éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

réf. 313-080



## Des Villard-de-Lans dans notre troupeau

MECHEKOUR Franck

Alain Drogue est éleveur de bovins lait, en GAEC avec son fils, dans la Drôme. Il livre 285 000 litres de lait bio par an à destination de la transformation fromagère (AOP bleu du Vercors-Sassenage). Le troupeau est composé en majorité de Montbéliardes (53 vaches), complété de 2 vaches Villard-de-Lans. En effet, depuis 2020, l'AOP exige la présence de cette race dans le troupeau avec un minimum de 3% des individus. Or, cette race a quasiment disparu, avec seulement 500 femelles pures et une douzaine de taureaux au catalogue. Cette situation impose une attention particulière sur le risque de consanguinité et oblige l'éleveur à garder longtemps ses vaches Villard-de-Lans, même si elles produisent deux fois moins de lait que les Montbéliardes (2 500 litres de lait livrés vs 5 200 litres). En revanche, cette race produit un lait avec un très bon rendement fromager. Un travail de sélection animale et de redéveloppement de la race est en cours.

REUSSIR LAIT N ° 385, 01/12/2023, 1 page (p. 35)

réf. 313-123

## « Deux passages de scalpeur en conditions sèches pour casser nos prairies »

PORTIER Michel

Pascal Bourillon est éleveur bio, en Mayenne, au Gaec Halcul, avec son frère et sa belle-sœur. Ils élèvent 100 vaches laitières et 35 vaches allaitantes, sur 340 ha de SAU, dont 200 ha de prairies. La ferme est en non-labour depuis plus de vingt ans, et en bio depuis 2019. Pour détruire les prairies (100 ha de prairies en rotation), le Gaec utilise un scalpeur à dents semi-porté, composé de plusieurs rangées de socs à patte d'oie, d'un double rouleau et de peignes. Le scalpeur est passé deux fois, à 3 cm de profondeur, puis à 6 cm. Le travail de destruction est bien homogène, même en conditions sèches, mais nécessite un sol bien nivelé. Le scalpeur est à nouveau utilisé sur la parcelle, en automne, pour préparer le semis. Avec un tracteur de 200 chevaux, l'outil permet un débit de chantier de 4 ha par heure. Le scalpeur est soumis à l'usure, notamment sur les terres à cailloux du Gaec : deux jeux de socs sont nécessaires par an (en utilisant le scalpeur également pour le déchaumage des 120 ha de céréales). Pour d'autres travaux de destruction, le Gaec utilise d'autres outils : un rouleau Faca pour les couverts, voire un déchaumeur à disques d'une Cuma.

REUSSIR LAIT N ° 385, 01/12/2023, 2 pages (p. 60-62)

réf. 313-124

## Dossier : Bovins lait bio : Les leviers pour pérenniser son élevage

RIPOCHE Frédéric

Dans un contexte de crise du marché et de nécessaire adaptation face au changement climatique, les systèmes bovins lait biologiques travaillent sur leur stratégie et mettent en œuvre des combinaisons de leviers ajustées à chaque contexte. A travers plusieurs témoignages, notamment d'éleveurs, ce dossier illustre ces changements autour de notions-clés, comme la nécessité d'un chargement adapté, l'autonomie alimentaire, l'adaptation du système fourrager, la sécurisation des stocks, le choix réfléchi des achats à effectuer pour pallier de possibles manques de fourrages, la maîtrise de la mécanisation ou encore la saisonnalité de la production. C'est ainsi qu'en zone très séchante, certains producteurs font le choix de grouper les vêlages sur l'automne, le lait d'hiver étant un peu mieux payé. Cette pratique permet aussi d'avoir un maximum de vaches taries l'été, permettant de mieux faire face aux épisodes de sécheresses estivales. Ces adaptations peuvent avoir des impacts sur les filières ou encore posent la question de leur adéquation avec les attentes des consommateurs. Quelles orientations sont porteuses de valeur auprès des consommateurs ? C'est un des enjeux auquel veut répondre le projet CasDar Basylic (Bâtir et consolider les systèmes bovins lait biologiques de demain par la co-construction), porté par l'Institut de l'Élevage et lancé début 2024.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48571>  
 BIOFIL N ° 153, 01/05/2024, 14 pages (p. 20-33)

réf. 313-136



## PRODUCTIONS VÉGÉTALES

### ARBORICULTURE

#### Des leviers innovants pour des systèmes de culture à faible niveau d'intrants : MIRAD, des vergers d'abricotiers durables

FÉVRIER Florence / MICHAUD Marion / BRUN Laurent / ET AL.

Le projet MIRAD ("Maîtrise des Intrants et des Résidus phytosanitaires pour des vergers d'Abricotiers Durables") évalue les performances de vergers d'abricotiers économes en intrants selon plusieurs critères. Les systèmes de production impliqués, dont plusieurs disposent de modalités en agriculture biologique, combinent des leviers originaux ou déjà éprouvés dans d'autres projets et réduisent fortement l'utilisation des produits phytosanitaires. Cet article rapporte quelques résultats. Les filets anti-insectes montrent, jusqu'à ce jour, leur efficacité pour lutter contre le psylle, vecteur de l'enroulement chlorotique de l'abricotier, et les cicadelles. Face au puceron invasif *Phorodon humulifoliae*, un nouveau ravageur, les systèmes monorangs ont dû être adaptés. Le filet monoparcelle est satisfaisant, tant du point de vue des ravageurs que de la protection contre le gel. Les bâches antipluies sont efficaces dans la lutte contre le monilia sur fleur et la rouille, mais peuvent favoriser la présence d'oïdium dans le verger.

<https://www.ctifl.fr/des-leviers-innovants-pour-des-systemes-de-culture-a-faible-niveau-d-intrants-infos-ctifl-399>

INFOS CTIFL N ° 399, 01/03/2024, 8 pages (p. 47-54)

réf. 313-047

#### Un fléau sur jeunes pommiers et poiriers : La zeuzère en pleine expansion

COISNE Marion

La zeuzère, *Zeuzera pyrina*, est un insecte ravageur problématique pour les vergers de poiriers et de pommiers. Nadia Tounsi, conseillère à la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, explique que ce ravageur migre vers le nord avec le changement climatique, notamment en Pays de la Loire et maintenant en Normandie. Le ravageur est particulièrement dangereux sur les arbres de moins de 4 ans et sur les hautes tiges. Le papillon peut vivre jusqu'à 14 jours, en général entre mi-juin et mi-août. La femelle pond plusieurs centaines d'œufs, une seule fois par an, dans le tronc des arbres. Après éclosion et une phase de cocon, les larves peuvent stopper leur développement et survivre jusqu'à deux ans si les conditions sont fraîches. Ensuite, les larves entrent en phase mineuse : elles consomment, en premier, l'intérieur des jeunes tiges, qui se fanent et peuvent finir par casser. Les larves attaquent, dans un second temps, la sève élaborée, dans les troncs et les branches. Pour détecter la zeuzère, on peut utiliser des pièges à phéromones, disposés, dès début mai, à proximité du verger (pas dans le verger, pour éviter d'y attirer des zeuzères supplémentaires). Les dégâts des zeuzères sont mesurés en septembre-octobre, en observant le dessèchement des branches sur un échantillon de 50 arbres minimum, le seuil de nuisibilité étant de 5% des arbres attaqués. La confusion sexuelle est possible avec le Ginko Z, de Sumi Agro. Le seul traitement possible reste le *Bacillus thuringiensis*, qui donne de bons résultats, et qui doit être appliqué sur les arbres 10 à 30 jours après les premières prises de zeuzères papillons, au moment du développement des larves.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48433>  
BIOFIL N ° 153, 01/05/2024, 2 pages (p. 40-41)

réf. 313-003



## Création variétale et conduite en pommiers : Pour des vergers autonomes et productifs

ROSE Frédérique

Jean-Marie Lespinasse, retraité d'INRAe, est spécialiste en sélection variétale des pommiers et en conduite des vergers. En critères de sélection variétale, il conseille de prioriser la résistance à la tavelure et aux pucerons cendrés, une seule fructification par inflorescence et une qualité minimum de 4 sur 5. Concernant la conduite des vergers, il conseille de respecter au mieux le port naturel des arbres. Deux grands types de ports d'arbres existent : le port érigé (branches vers le haut) avec beaucoup de répétitions, qui est favorable à une forte alternance ; le port acrotone (branches vers le bas), avec peu de répétitions, qui favorise un bon retour à fruit. Sur des porte-greffes faibles, type M9, l'utilisation de branches anticipées peut assurer une mise à fruit rapide. Des coupes trop sévères peuvent renforcer la croissance haute du pommier ; la taille dépend néanmoins du nombre de pieds par ha. Les branches fruitières doivent être laissées libres, une taille de la branche pourrait réduire la qualité des fruits. Viser un fruit par inflorescence permet d'obtenir le fruit plus tôt, avec moins d'éclaircissage et un bon retour à fruit. La conduite du verger peut se faire en trois étapes : élagage des branches superposées sur d'autres, puis extinction des coursonnes mal placées et éclaircissage des fruits. Un puits de lumière dans l'arbre peut améliorer sa productivité. Pour finir, Jean-Marie Lespinasse recommande de garder 4 à 6 coursonnes fonctionnelles par cm<sup>2</sup> de section de branche.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48435>  
BIOFIL N ° 153, 01/05/2024, 4 pages (p. 44-47)

réf. 313-005

## AUTRES CULTURES

### Une ferme qui ne finira pas sur la paille

MÉNA Stéphanie

Dans l'Allier, au Monétay-sur-Loire, la ferme Le Lentin de la Buche, sur laquelle se sont installés Évelyne et Bruno Henry en 1993, produit du substrat pour champignons shiitakés, pleurotes et, dans une moindre mesure, pholiotes. Ce type de production étant rare, l'exploitation s'est développée peu à peu pour produire, en 2024, 150 000 tonnes de substrats par an, dans six fours, avec 22 personnes à la tâche et nécessitant 208 000 tonnes de paille de blé chaque année (principale matière première). 40 % de la production est utilisable en agriculture biologique, filière dans laquelle la demande est croissante et qui concerne principalement des petits producteurs et des agriculteurs en recherche de diversification.

MONTAGNE (LA) N ° 16/05/2024, 16/05/2024, 1 page (p. 20)

réf. 313-058



## Diversification : Aurons-nous des vêtements en chanvre bientôt ?

BEAUER Guillaume

Le Réseau des Civam normands, avec l'association Lin et Chanvre bio, suit plusieurs projets de production de chanvre textile, en Seine-Maritime. Le semis du chanvre en Normandie se fait, en général, en mai, dans un sol structuré, réchauffé et humide, mais ressuyé. Les corbeaux étant particulièrement attirés par les graines de chanvre, plusieurs stratégies existent : canons à gaz, épouvantails, etc. Le chanvre pousse entre juin et juillet, sans problèmes de maladies ni de ravageurs. En août, le chanvre fleurit et doit être fauché. Du matériel spécifique est nécessaire pour la fauche : l'automoteur Hyler, par exemple, est capable de faucher, sectionner et paralléliser en deux andains les tiges de chanvre. En 2023, cette machine a justement fait défaut dans la région, ce qui a prolongé les récoltes jusqu'à début septembre. Après la fauche, l'alternance de pluie et de soleil permet de faire rouir le chanvre, c'est-à-dire de séparer l'écorce de la tige, avant une ultime phase, le teillage, qui permet d'extraire mécaniquement la fibre. Dans la rotation, après le chanvre, le salissement sur lin d'hiver est réduit de 55%. La filière chanvre se développe en région normande, mais également dans le Limousin, à travers le groupe Lo Sanabao ; dans le Gard, avec le Chanvre Gardois ; ou encore en Loire-Atlantique, avec le groupe Chanvre & Paysans.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 107, 01/01/2024, 2 pages (p. 6-7)

réf. 313-031

## CONTRÔLE DES ADVENTICES

### Forum international de la robotique agricole : L'offre se complète

ROSE Frédérique

Le Forum international de la robotique agricole (Fira) 2024, organisé près de Toulouse, a regroupé 70 exposants. En France, la viticulture est le premier secteur utilisateur de robots, suivie du maraîchage. Le groupe Agrintelli a présenté le robot Robotti, un porte-outil polyvalent avec une capacité de relevage de 1,2 tonne ; doté d'un moteur thermique et d'un réservoir de 300 L, il consomme 3 à 6 L/h, pour un travail estimé à 1,5 ha/h ; son prix est d'environ 190 000 €. Eric Encausse, agriculteur et membre de la Cuma de Rozes, explique avoir testé le robot Robotti pour le semis de carottes porte-graines. Il a apprécié la qualité du semis réalisé, mais il s'interroge sur le gain réel de temps de travail : le robot demande du temps pour être déplacé, déchargé, voire redémarré en cas d'obstacle, et a nécessité un temps de paramétrage important, notamment sur ses parcelles en pente. La société Odd.Bot a développé Weader, un module de désherbage adapté aux carottes (et prochainement à l'oignon). Fixé sur un robot porteur, ce module repère les adventices dans un rang de carottes (au plus tard au stade 4-5 feuilles) et arrache les adventices et leurs racines, grâce à un système de bras et de pince. 20 ha peuvent être désherbés en 2-3 semaines. Le module coûte 93 000 €. Robot One V2023 est un robot développé par Pixelfarming Robotics. Il détecte les adventices et les détruit, soit par laser, soit par outil mécanique. Il peut travailler 1 ha/h, avec 3 h d'autonomie. Weedbot et Kult ont développé un outil de désherbage de la carotte avec un laser bleu, le Kult Ai Laser, très peu énergivore. Cet outil, monté sur châssis, s'attelle à un tracteur et fonctionne à 1 km/h. Le prix de l'outil est de 250 000 € pour une monoplanche.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48488>  
BIOFIL N ° 153, 01/05/2024, 3 pages (p. 62-64)

réf. 313-009



## FERTILISATION

### Note de synthèse Mars 2024 : Fertilisation en agriculture biologique : Enquête : Pratiques et stratégies en maraîchage

PELLAT Juliette

Depuis plusieurs années, le CTIFL fait face à de plus en plus de questionnements sur les stratégies de fertilisation en maraîchage biologique. En réponse, le CTIFL a lancé une action d'expérimentation qui vise à comparer et à optimiser des stratégies de fertilisation. L'expérimentation a commencé par une enquête qualitative des pratiques actuelles des producteurs en France, par le biais d'entretiens auprès d'acteurs de terrain : 4 producteurs bio, 6 conseillers techniques et 2 fournisseurs d'intrants fertilisants en agriculture biologique. Les engrais verts sont bien intégrés dans les rotations chez 90% des répondants, principalement des légumineuses en hiver et du sorgho en été ; les principaux enjeux sont la compatibilité avec le calendrier, la technicité et la disponibilité des semences bio. Les apports de matières organiques sont majoritairement des composts de déchets verts, avec une qualité variable en fonction des plateformes de compostage, et des fumiers de bovins, avec des disponibilités variables selon la proximité ou non d'élevages. La fertilisation avant plantation est systématique pour 50% des répondants, au contraire de l'autre moitié qui adapte la fertilisation en fonction des précédentes et prochaines cultures. La fertirrigation (avec vinasse de betterave notamment) et l'usage de biostimulants sont deux techniques controversées, parfois utilisées, parfois considérées comme non rentables. Le pilotage de la fertilisation passe, en premier lieu, par des analyses du sol, mais également par du conseil technique ou par l'utilisation de grilles de calcul.

<https://www.ctifl.fr/fertilisation-en-agriculture-biologique-enquete-pratiques-et-strategies-de-maraichage>  
2024, 8 p., éd. CTIFL (Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes)

réf. 313-016

### Bien sourcer sa matière organique

DELBECQUE Xavier

Les sources de fertilisation organique se raréfient, notamment les fumiers et les composts traditionnels ; des solutions alternatives se développent. Le frass est un engrais produit à partir des déjections des insectes d'élevage. L'Ynfrass, par exemple, est produit, par Ynsect, à partir de déjections de vers de farine, qui ont été hygiénisées à 70 °C et mises en bouchon. Ynfrass est un engrais 4-3-3, à 80% de matière organique et avec un rapport C/N de 10 ; il est, de plus, utilisable en agriculture biologique. Autre exemple : le Vita Frass, produit par Drouin fertilisation à partir de déjections de larves de mouches soldats noires. Le lombricompost, issu des biodéchets de la restauration collective, est un engrais plus complexe à produire, donc plus cher qu'un compost traditionnel, mais il présente un bilan carbone plus faible et une concentration NPK plus élevée, selon Vincent Ducasse, auteur d'une thèse sur le lombricompost et cofondateur de l'entreprise Terrestris. Les composts d'ordures ménagères posent problème à cause de leurs teneurs en microplastiques, métaux et morceaux de verre, même si celles-ci doivent être inférieures, respectivement, à 1,1%, 2% et 2% de la matière sèche. Les digestats de méthaniseurs présentent peu de recul sur leur usage.

REUSSIR VIGNE N ° 311, 01/11/2023, 4 pages (p. 14-17)

réf. 313-020

### Compostage : Bonne décomposition, grandes pertes ?

MÄDER Paul / FUCHS Jacques

En Suisse, le FiBL a mené des essais sur le compost de fumier. Plusieurs formes de tas ont été testées (meule ou cône), avec différents rythmes de brassage (3 à 6 fois). Les composts les plus brassés ont une concentration supérieure en ammonium, avec un pH plus faible. Dans tous les fumiers qui ont été compostés, les concentrations en calcium, en magnésium, en soufre et en manganèse sont plus hautes que dans le fumier initial. En revanche, le potassium et le sodium sont moins concentrés dans le produit fini. Pour réduire les pertes d'éléments nutritifs, il est recommandé de limiter l'intensité du compostage et de ne pas tarder à l'épandre.

BIOACTUALITÉS N ° 2/24, 01/03/2024, 2 pages (p. 16-17)

réf. 313-034



## GRANDES CULTURES

**Une légumineuse de niche en terres acides et saines : Le lupin ne manque pas d'atouts**

POUPEAU Jean-Martial

Même si elle reste marginale (seulement 1 041 ha en bio, en 2022), la culture du lupin présente de nombreux intérêts, agronomiques et en alimentation animale et humaine, notamment par la forte teneur en protéines de ses graines : 35 à 40 %. Le lupin est, en revanche, une culture assez sensible aux maladies et exige un sol sec et acide. Jérôme, Pierre et Sylvain Ferret, trois frères, sont associés au sein de deux EARL, à Saint-Pierre-du-Chemin (Vendée), avec 170 ha en bio et 55 ha en conversion. 10 à 15% de leur surface est semée en lupin, dans leurs sols limono-argileux ayant un pH de 6,5. Jérôme Ferret recommande de semer le lupin de printemps tôt, dès février, pour éviter la période critique chaude et sèche de juin-juillet lors de la formation du grain. Le lupin est semé à 55 g/m<sup>2</sup>, en général après un couvert hivernal de moutarde. Dans le cas d'un premier semis sur une parcelle, il est conseillé une inoculation de la bactérie *Bradyrhizobium lupini* dans le sol, pour favoriser une bonne nodulation. Le lupin est disposé en double-rangs jumelés de 7,5 cm, espacés de 30 cm. Seuls les grands inter-rangs sont binés, à l'aide d'un tracteur guidé par GPS-RTK et d'un soc plat de 20 cm. Le rendement moyen est de l'ordre de 16 à 18 q/ha, avec des extrêmes de 3 à 36 q/ha, pour une marge brute estimée à 964 €/ha (490 €/ha de charges pour 1 454 €/ha de produits). Le lupin a été testé en association par les frères Ferret, notamment avec de l'orge de printemps (lupin à 55 g/m<sup>2</sup> et orge à 100 g/m<sup>2</sup>), pour de bons résultats. Contrairement aux Ferret, Pascal et Delphine Mornet, du GAEC l'Indomptable (Vendée), cultivent des lupins d'hiver (variété Orus), semés entre septembre et octobre, pour une productivité moyenne attendue de 20 q/ha, voire 35 q/ha s'ils mettent en place un système d'irrigation. Cyrille Blain, directeur des activités bio de Terrena, explique que la coopérative est en charge de 80 % de la collecte de lupin bio en France. Le lupin est ensuite destiné à l'industrie agroalimentaire, transformé en farine, pépites, flocons, etc.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48436>  
 BIOFIL N ° 153, 01/05/2024, 6 pages (p. 48-53)

réf. 313-006

**Famille Ligneau, dans le Lot-et-Garonne : Cultures en association et tri pour plus de valeur ajoutée**

POUPEAU Jean-Martial

Dans le Lot-et-Garonne, Daniel et Sylvie Ligneau et leurs deux enfants, Emilie et Rémi, sont associés au sein de la ferme familiale bio et dans leur entreprise de triage et de stockage. La ferme comprend un troupeau de 60 vaches allaitantes et un atelier de poulets de chair. L'assolement est composé de prairies permanentes et de grandes cultures diversifiées (10 cultures). En cultures irriguées, la ferme produit notamment du soja et différents haricots sur une surface d'environ 70 ha, en diminution à cause des restrictions d'eau récurrentes. Plusieurs associations de cultures sont présentes sur la ferme : blé de printemps et pois carré, pois chiche et lentille, maïs-grain et haricot (variété Alaric), etc. Ces deux derniers sont complémentaires grâce à l'effet tuteur du maïs et à la fixation d'azote du haricot. Le maïs est semé à 35 000 g/ha, avec des inter-rangs de 1,8 m pour faciliter l'accès à la lumière pour le haricot, semé à 60 000 g/ha, sur les mêmes lignes ; un trèfle est semé sous couvert pour limiter le sol nu après récolte. L'association facilite la récolte des haricots, qui ne touchent pas le sol et se cassent moins grâce à la présence des grains de maïs dans la moissonneuse-batteuse, pour un rendement de 30 à 70 q/ha en maïs et de 3 à 12 q/ha en haricot. Pour mieux valoriser ces productions en association, un espace de triage et de stockage des grains, d'une capacité de 7 500 quintaux, a été construit en 2020, pour un investissement de 1 700 000 €. Cette structure est également utilisée par les agriculteurs voisins. La ferme s'est aussi spécialisée dans des grandes cultures à haute valeur ajoutée : notamment du tournesol en « corridor solaire » avec des inter-rangs de 1,2 m pour produire une graine plus grosse, à destination des boulangers, et du maïs pop-corn. Les rotations sont complétées par un couvert hivernal composé de féverole (150 kg/ha) et d'avoine noire (50 kg/ha). Cependant, Daniel Ligneau insiste sur l'augmentation actuelle des charges, en GNR et en électricité notamment, qui pourrait menacer la rentabilité de leur ferme.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48486>  
 BIOFIL N ° 153, 01/05/2024, 4 pages (p. 54-57)

réf. 313-007



## Comin Industrie dans le Lot-et-Garonne : Cap sur l'agriculture bio de conservation

POUPEAU Jean-Martial

Située dans le Lot-et-Garonne, Comin Industrie est une PME spécialisée dans la réparation, la conception et la vente de matériel agricole. Elle est gérée par Denis Vicentini et emploie 18 salariés. L'entreprise propose du matériel adapté à l'agriculture de conservation (ABC) : Rolls et Orbis. Rolls est composé d'un châssis avec des roues flottantes, pour un poids unitaire de 500 à 600 kg par mètre linéaire, qui plaquent la végétation au sol sans la trancher, pour former un paillage. Rolls est adapté aux vignes, aux vergers et aux grandes cultures, avec une largeur de travail pouvant atteindre 4.6 m, pour un prix catalogue de 18 000 €. Orbis est composé de disques de 300 mm, inclinés et orientés en opposition sur deux rangées. Le passage de cet outil, d'une largeur de 0.5 m (pour la vigne) à 6.6 m repliable (pour les grandes cultures), lacère le couvert et entraîne son blanchiment et son dessèchement, sans bourrage, et ce jusqu'à 6 tonnes de matière sèche par hectare. Orbis peut également être utilisé pour biner ou butter les cultures. Denis Albenge, polyculteur-éleveur bio dans le Tarn, travaille en ABC depuis 2015. Il utilise Orbis sur maïs et soja : pour finir de coucher le couvert après une étape de scalpage, une deuxième fois juste après le semis et, enfin, plusieurs fois en inter-rangs à la place du binage. Thierry Cavaillé est agriculteur bio sur 220 ha, dans le Lot-et-Garonne. Il utilise également un Orbis dans son itinéraire de grandes cultures, pour détruire ses couverts végétaux et les pailles de tournesol. Il conseille une vitesse de travail élevée (18 à 20 km/h) pour optimiser l'effet de lacération des végétaux. Florent Ruyet, conseiller à la Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne, suit l'utilisation d'Orbis par plusieurs céréaliers bio du département, afin d'analyser son efficacité.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48487>  
BIOFIL N ° 153, 01/05/2024, 4 pages (p. 58-61)

réf. 313-008

## Blés meuniers 2024

ASSOCIATION NATIONALE DE LA MEUNERIE  
FRANÇAISE (ANMF)

L'association nationale de la meunerie française (ANMF) publie, chaque année, des listes de blés meuniers. Pour y figurer, une variété de blé doit avoir fait l'objet d'au moins deux ans d'expérimentation au champ et en laboratoire. Une variété peut disparaître des listes si sa production est devenue anecdotique, bien qu'elle reste adaptée à la meunerie. Deux listes existent : les blés pour la meunerie française (BPMF), utilisables en mélange pour la panification, la biscuiterie..., et les variétés recommandées par la meunerie (VRM), utilisables pures en panification ou en biscuiterie de qualité. Les VRM sont, de fait, toutes des BPMF. Les listes différencient les variétés conventionnelles de celles utilisables en bio. Les caractéristiques attendues par l'ANMF pour les blés bio panifiables sont : un taux de protéines supérieur à 10,5%, une note de panification supérieure à 250 et un indice de force (W) supérieur à 150. Dans les listes bio de 2024, sont identifiées 22 variétés de blé panifiable VRM, 5 variétés panifiables en observation pour éventuellement passer en VRM, 4 variétés de blés biscuitiers VRM et 5 variétés de blés BPMF.

<https://www.meuneriefrancaise.com/upload/itemstore/6398/77b5b2024.pdf>

2024, 6 p., éd. ANMF (Association nationale de la meunerie française)

réf. 313-035



## MARAÎCHAGE

### Festival du maraîchage de Bio Centre : Des producteurs optimisent leurs pratiques

COISNE Marion

Le festival du maraîchage bio 2024, organisé par Bio Centre dans le Cher, a été l'occasion de mettre en avant des pratiques innovantes. Alexandre de la Crompe est maraîcher, dans le Loir-et-Cher, sur 2,5 ha de plein champ et 3 600 m<sup>2</sup> en multitunnels. Il commercialise principalement en Amap, pour un chiffre d'affaires de 90 000 € en 2023. Il se base sur une optimisation de l'utilisation des surfaces, il n'implante que des mottes et il dédie un de ses 12 tunnels aux plants. Il n'effectue aucun travail du sol. Sous tunnel, il met en place des successions rapides sans couverts végétaux. Face aux limaces et aux campagnols, il utilise un molluscicide bio et des pièges. En plein champ, il utilise du paillage, des bâches et des couverts végétaux (dont un mélange hiver et un mélange été). Yorick Dufour est maraîcher dans le Loiret, sur 1,2 ha de plein champ et 2 500 m<sup>2</sup> de tunnels ; Michel Berrué, aujourd'hui à la retraite, était installé dans le Loiret sur une ferme de 1 ha de plein champ et 3 000 m<sup>2</sup> de tunnels. Les deux maraîchers témoignent de leur expérience sur sol hydromorphe. Ils travaillent en planches permanentes surélevées de 20 cm. Les passe-pieds sont travaillés avec fissuration en profondeur pour éviter un tassement trop fort. Les deux producteurs conseillent d'utiliser un tracteur à 4 roues motrices. Le travail des couverts végétaux et celui du sol se font en plusieurs étapes, avec un broyage et un passage de rotavator sur les engrais verts, puis un passage de canadien sur 8-10 cm et, pour finir, un Actisol sur 20-30 cm, avec de préférence une semaine de latence entre chaque passage. La fertilisation est réalisée avant l'utilisation d'un Cultirateur ou d'un Vibroplanche. Pour déterminer les dates d'intervention, les deux producteurs conseillent de suivre l'état du sol par des observations à la bêche.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48431>  
BIOFIL N ° 153, 01/05/2024, 4 pages (p. 34-37)

réf. 313-001

### Limiter la pénibilité : Une gamme d'outils maraîchers en test

COISNE Marion

Maët Le Lan est responsable de la station expérimentale en maraîchage d'Auray, à la Chambre d'agriculture de Bretagne. Elle explique que les maraîchers sont concernés par 7 facteurs de risque, sur les 10 définis par le code du travail, et que 9 maraîchers sur 10 sont touchés par des TMS (Troubles musculo-squelettiques). Le projet Assistant (2023-2026) vise à diminuer la pénibilité du travail en maraîchage, en analysant plusieurs outils, la charge mentale, le coût de la pénibilité, etc. et à travers plusieurs cultures ciblées : oignons, haricots, courgettes, carottes et fraises. Sept outils sont à l'étude : robot, enjambeur, exosquelette, etc. Les intérêts de ces outils sont mesurés par l'intermédiaire de capteurs disposés sur une combinaison portée par des maraîchers et des maraîchères, ainsi que par des retours d'expérience. Les résultats seront publiés sous forme de vidéos et de fiches. En plus des outils techniques, le coût de la pénibilité, avec la MSA, ou encore l'ergonomie de l'aménagement des bâtiments sont en cours d'étude. Elatec propose une nouvelle brouette avec batterie au lithium, pour un prix de 1 950 € ; elle dispose d'une charge utile de 80 kg, à une vitesse de 0 à 4 km/h, avec une journée d'autonomie. Le robot Trektor a été testé par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, dans le cadre du projet Trektor Expe' ; ce robot hybride consomme 30% de moins de carburant qu'un tracteur thermique et peut effectuer des tâches en semi-autonomie (sous la surveillance d'un humain).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48432>  
BIOFIL N ° 153, 01/05/2024, 1 page (p. 38-39)

réf. 313-002





## Guide pratique pour le séchage et le stockage de semences potagères biologiques dans des structures artisanales ou fermières

GROOT Steven / GUDINCHET Matthias /  
KLAEDTKE Stéphanie

LiveSeeding est un projet, financé par l'UE, la Suisse et le Royaume-Uni, qui a pour objectif de contribuer à atteindre 100% de semences biologiques. Les 37 organisations partenaires du projet portent des actions techniques, économiques et juridiques. Ce document, issu de ce projet, est un guide de bonnes pratiques pour le séchage et le stockage de semences fermières bio. La qualité des semences, leur vigueur, leur taux de germination, etc. influent grandement sur les résultats de la récolte. Or, les semences stockées vieillissent par oxydation, un phénomène accentué par l'humidité, l'oxygène et la température. Ce guide présente des méthodes pratiques pour sécher efficacement les graines, les maintenir sèches pendant le stockage et les protéger de l'oxygène.

<https://orgprints.org/id/eprint/52128/>  
2023, 44 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) / ProSpecieRara

réf. 313-012

## PROTECTION PHYTOSANITAIRE

### Lutte contre le puceron cendré du pommier : Les huiles essentielles qui font de l'effet

COISNE Marion

Le CTIFL étudie l'intérêt des huiles essentielles dans la lutte contre le puceron cendré du pommier, utilisées en biocide au printemps ou en répulsif en automne. Anne Duval-Chaboussou, ingénieure de recherche, explique que le CTIFL a choisi de tester des plantes cultivables en France. En laboratoire, la menthe poivrée donne les meilleurs résultats comme répulsif du puceron cendré. Le Limocide (huile essentielle d'orange) est le biocide le plus efficace, suivi par l'huile essentielle de patchouli. L'huile essentielle d'ail est un biocide efficace également, mais pose problème par sa phytotoxicité. Bertrand Alison, ingénieur de recherche, présente les résultats d'essais en vergers. L'huile essentielle de lavande n'a pas donné de résultats convaincants. En revanche, l'application de Limocide dans les vergers, positionné selon le modèle RIMpro stade G1, donne des résultats probants, proches du Neemazal (autre traitement en bio). D'autres modes d'application des huiles essentielles sont à l'étude, notamment un système de billes de polymères qui diffusent l'huile en se dégradant.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48434>  
BIOFIL N ° 153, 01/05/2024, 2 pages (p. 42-43)

réf. 313-004



## Nouveau ravageur de la betterave

ERFURT Katrin

L'année 2023 a été difficile pour la production de betteraves en Suisse. Le printemps humide a repoussé les plantations, parfois jusqu'en juin. L'été chaud et sec a permis une bonne croissance des betteraves, mais a également favorisé le développement du Syndrome Basses Richesses (SBR) et de son vecteur, la cicadelle *Pentastiridius leporinus*. Les conditions particulièrement chaudes et sèches ont également été favorables à un nouveau ravageur en Suisse : le charançon de la betterave (*Lixus juncii*). Cet insecte a été observé sur 3000 ha de betteraves en 2023, alors qu'il n'a fait son apparition, en Suisse, qu'en 2019. Les larves de charançon creusent des galeries dans les betteraves, ce qui peut entraîner l'apparition de pourritures ; cependant, seuls 20 à 30 ha n'ont pas été récoltés à cause des charançons. Des projets sont en cours pour sélectionner des variétés résistantes au SBR, à la cercosporiose ou à la jaunisse virale. D'autres projets mettent en avant certaines pratiques pour la protection des betteraves : implanter une culture de printemps (et pas d'automne) dans la rotation après la betterave perturbe le développement de la cicadelle *Pentastiridius* ; des bandes florales ou des cultures alternées (par exemple, mélange avoine-féverole alterné avec betterave) permettent de mieux réguler les ravageurs (altiste, puceron). En Suisse, la culture de betteraves sucrières bio reste attractive, avec un prix de 170 francs suisses (dont 30 francs de subvention) la tonne, soit une marge brute de 8 054 francs/ha, en moyenne. Les surfaces en bio augmentent et la production a atteint les 10 500 tonnes en 2023.

BIOACTUALITÉS N ° 2/24, 01/03/2024, 2 pages (p. 14-15)

réf. 313-033

## Technique Légumes : Des plantes à votre service

BERNAUD Clara

Dans le cadre d'une journée technique organisée par le CTIFL, un état des lieux des plantes de service efficaces en production de fruits et légumes a été réalisé. Les plantes de service apportent des avantages agroécologiques, notamment pour la lutte contre les ravageurs, et d'autant plus si elles sont connectées à la biodiversité globale de la ferme. En culture d'aubergine par exemple, le projet Cosynus a montré que la présence de bandes fleuries (alysse, achillée, souci, etc.) à proximité et entre les rangs a permis de réduire les coûts liés à la protection des cultures, en attirant des auxiliaires présents dans le paysage avoisinant les serres. Le projet Efficace a étudié des plantes de service banques (réservoir d'auxiliaires), dont l'ortie, la tanaïs ou encore l'alyssum saxatile, pour lutter contre les pucerons. Le projet Acor a montré l'intérêt du souci officinal pour installer des punaises auxiliaires, sans attirer de punaises nuisibles, en culture de tomates et de concombres. Le groupe Dephy maraîchage bio Vaucluse et Bouches-du-Rhône a travaillé sur les plantes de service en culture de fraises. Le projet Simpa, piloté par le CTIFL, a montré l'intérêt des tagètes, du basilic et de la menthe poivrée dans les vergers (pommiers et pêchers) comme plantes répulsives des pucerons. L'association nationale des producteurs de noisettes a testé une stratégie « attract and kill » dans les noiseraies, avec la mise en place d'une bande céréalière attractive pour les punaises nuisibles, puis une élimination ciblée des punaises (par des parasitoïdes en bio).

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 444, 01/12/2023, 3 pages (p. 36-38)

réf. 313-125



## SOL

### Érosion des sols : Cette année, on remet le couvert !

ROLLAND Céline

Nicolas Courtois, conseiller agricole à Agrigenève et expert en agriculture de conservation des sols en Suisse, est intervenu auprès d'agriculteurs du GAB 56 et d'Agrobio 35 pour aborder la gestion des couverts végétaux. Indispensables à la protection des sols, notamment contre l'érosion, les couverts participent aussi à la gestion des adventices et peuvent représenter un fourrage d'appoint pour les troupeaux. Leur place dans l'assolement n'est donc pas négligeable, et leur réussite passe, en premier lieu, par un semis réussi. Plus celui-ci sera précoce, plus le couvert aura le temps de se développer et pourra remplir ses rôles. L'idéal est d'atteindre une biomasse de 7 à 8 t/ha. Par ailleurs, le choix des espèces et leurs densités de semis sont importants. Ils dépendront des objectifs de l'éleveur (fourniture d'azote, fourrage d'appoint...), de la période à laquelle le couvert sera en place (saison et durée), et devront permettre d'avoir des plantes vigoureuses au démarrage et dans la durée. Les agriculteurs présents lors de cette formation ont pu concevoir différents mélanges. Des parcelles seront suivies en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48454>  
SYMBIOSE N ° 300, 01/05/2024, 2 pages (p. 22-23)

réf. 313-056

### Programme Reine Mathilde : Bio et non labour, est-ce possible ? : Essai système pluri-annuel : Campagne 2022-2023 - Année 2023

GIRARD Jacques / COIFFIER Benoit / METIVIER Thierry

En Normandie, le Programme Reine Mathilde, qui vise à accompagner les conversions à l'agriculture biologique et à sécuriser les éleveurs laitiers bio techniquement et économiquement, s'intéresse, depuis son troisième volet, à la santé du sol. Ainsi, pour répondre aux interrogations d'éleveurs bio qui souhaiteraient se passer du labour, mais aussi d'éleveurs conventionnels en techniques sans labour intéressés par une conversion, des essais comparatifs en bio ont été mis en place sur le GAEC Guilbert, dans le Calvados. Deux rotations - "type élevage" sur sept ans et "type cultures" sur huit ans - initiées en 2019 ont été conduites avec et sans labour. L'itinéraire technique mis en œuvre et les principales observations faites en 2023 pour la rotation "type cultures" sont rapportés dans cette synthèse : gestion des adventices, rendement, suivi des vers de terre, indicateurs économiques...

[https://idele.fr/reine-mathilde/?eID=cmis\\_download&oID=workspace%3A%2F%2FspacesStore%2F7aaff016-c614-4b15-a7e0-ca1f80f2454e&cHash=d5336ff1beb61a3c282b08dd257c4f8f](https://idele.fr/reine-mathilde/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FspacesStore%2F7aaff016-c614-4b15-a7e0-ca1f80f2454e&cHash=d5336ff1beb61a3c282b08dd257c4f8f)  
2024, 12 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 313-078

## VITICULTURE

### Vini viti vici : L'innovation vaincra !

DELBECQUE Xavier

Vini viti vici est une foire aux innovations dédiée à la viticulture, dans le Tarn. 2023 était l'année de la deuxième édition de cet événement. L'IFV Sud-Ouest a notamment pu y présenter les résultats de son projet Nocuvibio, dont l'objectif est de cultiver une vigne biologique sans cuivre, objectif atteint en 2022 mais pas en 2023, année de forte pression de mildiou qui a nécessité l'application de 2,1 kg de cuivre/ha. De nouveaux biostimulants ont également été présentés par trois entreprises : les produits issus de coproduits alimentaires par Wetterbiotech, l'engrais foliaire HomeoPlante MZ 20 par Agrisymbiose, et des biostimulants issus de lombricompost par Veragrow.

REUSSIR VIGNE N ° 310, 01/10/2023, 2 pages (p. 12-13)

réf. 313-042



## Toujours pas d'alternative au Pyrèvert en bio

DE NADAILLAC Clara

Nicolas Constant, référent bio à l'IFV, a suivi plusieurs expérimentations visant à trouver une alternative efficace au Pyrèvert en viticulture biologique dans le cadre de la lutte contre la cicadelle, mais sans succès. En effet, les différentes méthodes testées, bien que parfois efficaces, s'avèrent trop coûteuses et/ou fastidieuses à mettre en place au vignoble.

REUSSIR VIGNE N ° 310, 01/10/2023, 1 page (p. 19)

réf. 313-043

## "N'importe qui peut conduire ce microtracteur"

VIMOND Ludovic

Responsable du domaine de l'Octavin, petit vignoble jurassien de 4 hectares conduit en agriculture biodynamique, Alice Bouvot a investi dans un microtracteur. Cet engin lui permet de fixer ses outils interceps entre les roues, facilitant ainsi le travail. Bien que moins puissant qu'un tracteur classique, le microtracteur est plus maniable et facile à prendre en main. Polyvalent, il est utilisé pour tous types de travaux. Par ailleurs, son plus faible poids permet de limiter le tassement des sols.

REUSSIR VIGNE N ° 310, 01/10/2023, 2 pages (p. 26-27)

réf. 313-044

## Raisin de table, faire évoluer l'entretien du sol sans impacter la rentabilité : RITAPE, itinéraires techniques

PIERRON Benjamin

Le projet RITAPE ("Réduction des Intrants en raisin de Table et Protection de l'Eau") évalue diverses stratégies d'entretien du sol en viticulture conventionnelle avec, sur l'interrang, des couverts spontanés ou semés qui sont broyés ou couchés et, sur le cavaillon, un entretien mécanique ou une toile de paillage. Après la première année, il y a peu de différences pour les paramètres agronomiques, malgré une légère tendance en faveur des couverts semés pour l'amélioration du rendement. Ces couverts confirment leur intérêt par les restitutions en matière organique et en éléments minéraux bien supérieures à la référence. Broyer ou coucher le couvert n'entraîne aucune différence et dépend de la faisabilité technique et des objectifs recherchés, à savoir prioriser la restitution au sol ou favoriser un effet mulch contre les adventices. Économiquement, l'enherbement total et le paillage sur le rang se démarquent par des coûts plus élevés.

<https://www.ctifl.fr/raisin-de-table-faire-evoluer-l-entretien-du-sol-sans-impacter-la-rentabilite-infos-ctifl-399>

INFOS CTIFL N ° 399, 01/03/2024, 4 pages (p. 43-46)

réf. 313-046

## Viticulture bio francilienne : L'essor se confirme

ROSE Frédérique

En Île-de-France, le GAB IdF accompagne, depuis 2020, des producteurs bio ayant une activité viticole, production qui s'inscrit généralement dans une démarche de diversification. L'ambition de cette filière naissante est d'être précurseur dans la mise en place de techniques adaptées aux enjeux climatiques, environnementaux et d'agroécologie : agroforesterie, variétés résistantes, vitipastoralisme, sélection massale, etc. En 2022, la région comptait une centaine d'hectares de vignes, dont 57,4 ha cultivés en bio (comprenant 48,8 ha en conversion).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48483>

VITISBIO N ° 23, 01/04/2024, 1 page (p. 11)

réf. 313-063



## Forum international de la robotique agricole : L'offre continue de se développer

ROSE Frédérique

Pour sa 8ème édition, le Fira (Forum international de la robotique agricole) a accueilli plus de 2500 visiteurs, près de Toulouse, du 6 au 8 février 2024. Les robots et les systèmes d'automatisation destinés à la viticulture ont eu la part belle parmi les 70 exposants et la vingtaine de démonstrations. Cette filière représente, en effet, près de la moitié du marché de la robotique agricole, avec une offre en matériel diversifiée. Dans cet article, sont notamment présentés : - le petit robot porte-outils autonome Up, de la société Aigro ; - le système de conduite autonome de tracteur dans les inter-rangs VLN (Vision Lane Navigation), de la société Cobo ; - le prototype de bras robotisé pour la taille de la vigne et des vergers Spero pruner, de la société Robotic perception ; - le robot 100 % électrique Agilehelper, de la société Pek Automotive, dont la plateforme sur chenilles peut accueillir trois outils (une herse rotative, un broyeur et une tailleuse à disques).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48485>  
VITISBIO N ° 23, 01/04/2024, 2 pages (p. 14-15)

réf. 313-065

## Vente de vin bio en vrac : Trouver les atouts pour rebondir

ROSE Frédérique

Thématique très suivie au sein de la filière bio viticole depuis 2022, le vrac était le sujet d'une conférence à Millésime Bio en 2024. En points forts : la meilleure compétitivité pour l'export et la force de la filière à savoir innover. En points de vigilance : un contexte économique difficile pour la filière viticole dans son ensemble et des écarts de prix qui se réduisent entre vins bio et conventionnels (même si cela représente un avantage pour la compétitivité). Ce salon fut aussi l'occasion, pour la cave bio française Le Vignoble de la voie d'Héraclès, d'exposer son nouveau plan stratégique. Située dans le Gard, cette cave coopérative vise une production 100 % bio (en 2023, 5000 hL sur 95 000 étaient encore en conversion). Ce plan stratégique, appelé ICI (pour Innovation, Communication et International), permettra, entre autres, de mieux faire connaître le savoir-faire technique de ses viticulteurs et leurs actions en faveur de l'environnement (respect de la biodiversité, partenariat avec des déchetteries, replantation de haies...).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48507>  
VITISBIO N ° 23, 01/04/2024, 2 pages (p. 16-17)

réf. 313-066

## Dossier : La mer, alliée de la vigne et du vin ?

DE NADAILLAC Clara / GERBOD Catherine

Un certain nombre de pratiques et de produits issus de la mer sont utilisés, ou en cours de test, en viticulture. Les algues peuvent être des amendements, des biostimulants ou des produits de biocontrôle. Les coquilles d'huîtres broyées sont testées en amendement ou en paillage. L'eau de mer présente des bactéries qui amélioreraient la résistance des plantes aux canicules ; l'eau salée est efficace contre l'oïdium. En œnologie, la mer est utilisée comme lieu de stockage avec, potentiellement, des effets sur le vieillissement du vin, qui pourraient être causés par la température et la pression sous-marine. L'eau de mer peut même parfois être intégrée directement au produit, notamment en eau de réduction du cognac ou sur les merrains des barriques.

REUSSIR VIGNE N ° 311, 01/11/2023, 7 pages (p. 38-44)

réf. 313-022



## Flavescence dorée : Avancer dans les stratégies de lutte

ROSE Frédérique

Au Sitevi 2023 et lors de webinaires organisés par l'ltab et l'IFV fin 2023, chercheurs, expérimentateurs et conseillers ont exposé des avancées de travaux pour tenter de lutter contre la flavescence dorée. Transmise par la cicadelle, cette maladie à phytoplasme aurait touché, en 2021, 44 % du vignoble français. Dans la stratégie de lutte, la détection des pieds atteints en vue de leur arrachage est primordiale. Afin de l'optimiser, le projet Prospect\_FD travaille sur la conception d'un outil d'aide à la décision pour orienter les campagnes de prospection pour la détection des pieds malades vers les zones les plus intéressantes. Un capteur embarqué, prenant des photos géolocalisées des vignes, associé à de l'intelligence artificielle, est aussi à l'essai. A terme, ce système pourrait être installé sur la machine à vendanger. Autre point de discussion : les plans de gestion de la maladie, pas toujours cohérents aux yeux des vignerons, avec des échelles administratives parfois mal adaptées, et ne permettant pas toujours, selon eux, de reconnaître leurs efforts. Une autre organisation locale est possible par le biais des Gdon (Groupements de défense contre les organismes nuisibles), qui peuvent mettre en place des cahiers des charges spécifiques avec les Fredon. L'enjeu est de maintenir la vigilance de tous, y compris dans les zones anciennement contaminées.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48508>  
VITISBIO N ° 23, 01/04/2024, 5 pages (p. 18-22)

réf. 313-067

## Parcours de vignerons : Les Coteaux de Montguichet : Pierric Petit : Pour un renouveau du vignoble périurbain ; Vigne de Cocagne-Domaine de Mirabeau : Pauline Chatin et Jean-Charles Thibault : Des vignes au cœur de la diversité végétale, animale, et humaine !

FURET Arnaud / ROSE Frédérique

Deux parcours de vignerons bio, engagés dans le renouveau de domaines en perte, sont présentés. A Chelles, en Seine-et-Marne, les Coteaux de Montguichet participent activement au renouveau du vignoble francilien. Outre la replantation en bio en bordure de Paris, le projet de Pierric Petit est tourné vers l'accueil de visiteurs pour leur transmettre la culture du vin et les amener à une reconnexion à la nature. A Fabrègues, dans l'Hérault, Vigne de Cocagne-Domaine de Mirabeau, géré par Pauline Chatin et Jean-Charles Thibault, a été lauréat du concours Vitisbio-Millésime Bio « La biodiversité c'est mon domaine ». Sauvée de l'urbanisation grâce à la mobilisation des citoyens et au rachat des terres par la commune, le domaine a été repris par le binôme en 2017, en agriculture biologique. A leurs côtés, se sont installés un maraîcher et des éleveurs d'ovins, caprins et porcins. Les maîtres mots de leur projet sont la préservation de la biodiversité et l'insertion sociale et professionnelle.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48514>  
VITISBIO N ° 23, 01/04/2024, 11 pages (p. 23-34)

réf. 313-068

## Le potentiel redox : Un outil pour aller plus loin dans les pratiques

JEAN Louise

Le potentiel redox, qui quantifie les échanges d'électrons, et le pH des plantes et des sols s'avèrent être de bons indicateurs de leur santé : la disponibilité en éléments nutritifs, par exemple, repose sur ces éléments. Ainsi, ils représentent des outils intéressants pour réfléchir et avancer sur la conduite de la vigne, en quantifiant les impacts des pratiques mises en place au vignoble. Dans cet article, viticulteurs bio et experts travaillant sur le sujet ou s'étant essayé à l'utilisation du potentiel redox comme outil d'aide à la décision témoignent de leurs expériences.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48515>  
VITISBIO N ° 23, 01/04/2024, 5 pages (p. 35-39)

réf. 313-069



## Témoignage : "Accompagner la vigne pour qu'elle se sente bien"

ROSE Frédérique

La famille Saurel exploite le domaine viticole Montirius, à Sarrians, dans le Vaucluse, depuis six générations. Justine Saurel, actuellement vigneronne, explique comment elle et sa famille s'impliquent dans la biodynamie, mode de culture choisi par ses parents en 1996, pour les soins de la vigne, du raisin et du vin. Membres du syndicat Biodyvin depuis les débuts de celui-ci, les Saurel s'efforcent que la vigne se sente à sa place, en prenant soin du sol et du sous-sol et en y favorisant l'enracinement de leurs vignes.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48516>  
VITISBIO N ° 23, 01/04/2024, 2 pages (p. 40-41)

réf. 313-070

## Vinifier les variétés résistantes : Un travail de pionnier qui porte ses fruits

EUVRARD Robin

En viticulture, comme dans d'autres productions, les variétés résistantes se présentent, aujourd'hui, comme une alternative intéressante dans la lutte contre les maladies. Au-delà de ce caractère non négligeable, qu'en est-il de la vinification et de l'élevage de ces variétés ? Dans cet article, Étienne Goulet, directeur de l'IFV Val de Loire, et deux vigneronnes - au Château Thivin, dans le Beaujolais, et au domaine de Revel, dans le Tarn-et-Garonne - témoignent de leurs expériences autour de ces variétés résistantes qu'ils travaillent tous depuis plus de dix ans.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48532>  
VITISBIO N ° 23, 01/04/2024, 3 pages (p. 42-44)

réf. 313-071

## Matériels et intrants - Vu au Sival

VITISBIO

Cet article revient sur quelques innovations destinées à la viticulture et présentées à l'occasion du Sival 2024 (Salon international des techniques de productions végétales). La société Actisol a fait part de ses innovations sur ses tondeuses Eolys et sur son outil polyvalent Stell'Air. Elle développe également une tête de coupe en couteaux lanières. De son côté, Cap 2020 a présenté sa station météo modulable Hub MetIS. DM'Agri a développé Foschia, une machine qui crée un brouillard artificiel et grâce à laquelle peuvent être épanchées deux solutions : Nebbia cold, pour protéger la vigne du gel, et Nebbia summer, pour protéger la vigne d'un stress hydrique. L'entreprise Mycea propose des biostimulants sur mesure, produits à partir d'endomycorhizes présents sur la parcelle à traiter. Les actions de recherche et développement de Mycea portent aussi sur le biocontrôle. Solemat propose de nombreux outils fabriqués en France : rotofil, fraise, butteuse/débutteuse... Syndev a présenté son application digitale SynApps, qui vise à accompagner le viticulteur dans ses choix pour l'application de biostimulants, application qui sera déployée en viticulture en 2025.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48534>  
VITISBIO N ° 23, 01/04/2024, 2 pages (p. 46-47)

réf. 313-073



## MARCHÉ

## FILIÈRE

### Vente directe - Agencement magasin : Vous voulez des bons plans ?

BOUILLET Pierre / CHABAUD Léonie

L'agencement d'un point de vente, à la ferme ou en magasin de producteurs, nécessite une mûre réflexion pour pouvoir répondre à la fois aux besoins de l'agriculteur et à ceux de ses clients. Dans cet article, une méthodologie en quatre étapes, pour penser ce lieu particulier, est proposée : - être en accord avec soi-même pour concevoir un lieu qui ressemble à son propriétaire ; - bien connaître son contexte pour tirer partie de ses avantages et s'adapter à ses inconvénients ; - bien connaître son environnement et ainsi prendre en compte les particularités du territoire ; - mettre en musique ces informations en identifiant la clientèle cible et faire en sorte de répondre au mieux à ses attentes. Un magasin comporte plusieurs zones, qu'il convient d'identifier et d'organiser au mieux. Quelques conseils sont proposés pour y parvenir.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48452>  
SYMBIOSE N ° 300, 01/05/2024, 2 pages (p. 18-19)

réf. 313-054

### Pays de la Loire - Bretagne : Probio Ouest se fait tremplin de la RHD

RIVRY-FOURNIER Christine

Le 3ème salon Probio Ouest, qui s'est tenu à Angers en avril 2024, a été organisé par Interbio Pays de la Loire et Initiative Bio Bretagne. Ce salon professionnel agricole bio est focalisé sur l'inter-région Pays de la Loire – Bretagne et a réuni 50 exposants pour 200 visiteurs. Parmi les pistes de développement commercial en bio, le salon s'est concentré sur la filière RHD (Restauration hors domicile), dont la restauration collective (cantines, etc.). Cette filière peut, aujourd'hui, s'appuyer sur les PAT (Projets alimentaires territorialisés) et sur la loi EGalim, qui impose 20% de bio dans la restauration collective. La commune de Pléneuf-Val-André (22) a été labellisée Territoire Bio, avec plus de 25 % de bio dans sa restauration collective et 15,5% de sa surface agricole en bio. Le GAEC de bovins laitiers bio Ursule a pu communiquer sur sa production et sur ses valeurs, en insistant sur la qualité et la diversité de ses produits (lait, huile de colza, huile de tournesol, etc.), mais également sur la biodiversité présente sur la ferme. David Duguépéroux, également éleveur laitier bio, a diversifié sa production en choisissant des vaches Montbéliardes, dont la viande est adaptée à la demande des cantines, et en produisant des glaces ; dans le même temps, il a atteint son objectif de passer en monotraite. De plus, il explique que la filière bio locale s'est développée grâce à l'appui de la Collectivité Eau du bassin rennais, de Terres de Sources et de Manger Bio 35, dans un objectif de développer collectivement une filière rémunératrice, locale et respectueuse de l'environnement.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48427>  
BIOFIL N ° 153, 01/05/2024, 2 pages (p. 7-8)

réf. 313-092



## Focus sur le vrac en Occitanie : un débouché à exploiter

VITISBIO

En Occitanie, la production de vins bio a atteint, en 2023, 1,52 million d'hectolitres, soit le double par rapport à la production de 2018. Malgré des rendements moindres qu'en 2022, l'évolution des surfaces certifiées AB permet à la filière de poursuivre sa croissance. Environ 15 % de la production est mise en marché en vrac, chiffre relativement stable depuis 2017-2018. Du côté des cours du vrac de l'IGP Oc et de l'AOP Languedoc, la vigilance est de mise sur les prix, avec une tendance à la baisse. Si cette baisse concerne l'ensemble de la filière viticole, en bio et en conventionnel, Sudvinbio estime que les prix doivent se maintenir pour faire face à l'augmentation des prix des intrants et ne pas voir le différentiel entre vins bio et conventionnels se réduire de manière trop importante.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48481>

VITISBIO N ° 23, 01/04/2024, 2 pages (p. 6-7)

réf. 313-061

## Catherine Machabert : Responsable du département marchés viticoles à AD'OCC : "Ne pas négliger le potentiel de l'export"

ROSE Frédérique

Au sein de l'Agence régionale de développement économique de la Région Occitanie (AD'OCC), et plus précisément à la direction opérationnelle International, Catherine Machabert et son équipe accompagnent les entreprises viticoles d'Occitanie à la conquête des marchés internationaux. Dans cet entretien, elle livre sa vision du potentiel de l'export pour les vins bio. Globalement, et dans un contexte inflationniste à l'échelle mondiale, les exportations de vins (bio et conventionnels) ont connu une baisse en 2023, à l'exception des exportations vers le Royaume-Uni et le Canada. Sur les marchés asiatiques, la demande pour les vins bio, boostée par l'intérêt pour les démarches environnementales, est bien présente, mais reste, là encore, confrontée à un contexte économique difficile et à des exigences réglementaires fortes, notamment en Chine. Concernant la réglementation, dans d'autres pays, comme au Canada, les exigences vont parfois au-delà du cahier des charges bio.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48482>

VITISBIO N ° 23, 01/04/2024, 3 pages (p. 8-10)

réf. 313-062

## La Levée de la Loire à Angers : Une bonne cuvée 2024

JEAN Louise

Le salon La Levée de la Loire s'est tenu les 5 et 6 février 2024, à Angers. Cet événement a été co-organisé avec le salon des vins Demeter et le salon des vins de Loire, sous une bannière commune : ALT', pour Angers Loire dégust'. Malgré un contexte de marché compliqué, la fréquentation était en légère hausse par rapport à l'année précédente. Pour la première fois, InterLoire a présenté des chiffres précis sur la production bio en Val de Loire. En 2022, ce vignoble (qui réunit le Nantais, l'Anjou, le Saumur et le Touraine) comptait 800 domaines certifiés bio ou en conversion, soit 29 % des domaines viticoles, plus de 11 000 ha et représentait près de 20 % des volumes mis en marché. Les vigneron exposants ont souligné que les blancs et les pétillants se portent bien, alors que c'est plus difficile pour les vins rouges.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48484>

VITISBIO N ° 23, 01/04/2024, 2 pages (p. 12-13)

réf. 313-064

## Collecte bio : Une collecte de lait bio quasi stable ; Fabrications : Baisse des fabrications de produits au lait de brebis bio

MATRAS Cassandre

La collecte de lait de brebis bio s'est stabilisée, entre la saison 2020-2021 et la saison 2022-2023. Après plusieurs années de croissance, la production stagne dans un contexte de déconsommation, accélérée par l'inflation. Les fabrications de produits à base de lait de brebis bio continuent, en revanche, à diminuer, que ce soit les fromages frais (-4%), les yaourts (-8%) ou les fromages de brebis hors frais (-12%), en conséquence de la baisse de consommation de produits bio.

REUSSIR PATRE N ° 708, 01/11/2023, 1 page (p. 15)

réf. 313-017



## Note de synthèse : Achats de fruits et légumes frais par les ménages français pour leur consommation à domicile : Données 2023

SERRURIER Matthieu

Le CTIFL propose une note de synthèse sur la consommation de fruits et légumes des ménages en France, en 2023. Les achats en fruits et légumes frais (incluant la 4ème gamme et le bio, hors pommes de terre) ont connu une diminution en volume (- 2,8%) pour la 3ème année consécutive. En revanche, la dépense des ménages connaît un rebond (+ 2,2%), en raison d'une nouvelle progression du prix moyen d'achat. En bio, les achats ont diminué à la fois en volume (- 8,6%) et en valeur (- 6,4%). En conséquence, les parts de marché du bio avaient de nouveau reculé en mars 2024.

<https://www.ctifl.fr/achats-de-fruits-et-legumes-frais-par-les-menages-francais-pour-leur-consommation-a-domicile-donnees-2023-achats-de-fruits-et-legumes-frais-par-les-menages-francais>

2024, 14 p., éd. CTIFL (Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes)

réf. 313-025

## Lettre filière lait CAB N °20 : Juillet 2024

UZUREAU Anne

La conjoncture économique de la filière lait bio, entre 2022 et 2023, montre une tendance à la diminution de la production en Europe. En France, le nombre de livreurs et le volume de lait bio diminuent depuis 2023, avec notamment une baisse de 4,8% de litres en cumul sur les 4 premiers mois de 2024. Les fabrications de produits laitiers bio (crème, beurre, fromage...) ont baissé de 8% entre 2023 et 2022, puis de 6% de janvier à avril 2024 par rapport à 2023. La baisse de la consommation des produits laitiers bio ralentit, notamment grâce à une hausse de consommation des produits laitiers (bio et non-bio). Le prix du lait bio, payé au producteur, a augmenté de 5%, en moyenne, en 2023. En Pays de la Loire, le nombre de fermes laitières bio a diminué, en 2023, avec 29 arrêts, dont 13 en déconversion et 13 en arrêt total d'activité. Une étude, menée par la Fondation pour la nature et l'homme (FNH), montre que les écarts de bénéfices dans la filière laitière se creusent, au détriment des éleveurs (-4% entre 2001 et 2022) et en faveur des industries agroalimentaires (+64%) et des distributeurs (+188%). Cet écart est expliqué, notamment, par la structure de la filière lait. La création de la valeur du lait est déconnectée de la production du lait : 98 % du lait est commercialisé à partir de lait homogénéisé, après un process indépendant de l'éleveur, et une grande partie de la valeur du lait provient de stratégies marketing des industries laitières, sans lien direct avec le travail des éleveurs. En outre, les inégalités sont exacerbées par le quasi-monopole de quelques entreprises (oligopole) : pour chaque type de produit laitier (fromage, dessert, crème, etc.), seules 3 entreprises fabriquent plus de la moitié des produits. Même situation au niveau de la distribution : 95% des produits laitiers sont vendus par seulement 8 enseignes. De plus, les enseignes de grande distribution produisent, sous leurs marques distributeurs, de plus en plus de produits laitiers, qui représentent, aujourd'hui, 43% des ventes en grande distribution.

<http://www.biopaysdelaloire.fr/publications/lettre-filieres/>

LETTRE FILIÈRE LAIT CAB N ° 20, 01/07/2024, 8 pages (p. 1-8)

réf. 313-026



## Filière volailles & œufs bio en Auvergne-Rhône-Alpes : Édition 2024

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'AGRICULTURE  
BIOLOGIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
(ORAB-AURA)

Les principaux chiffres, ainsi que l'organisation de la filière poules pondeuses et poulets de chair biologiques sur la région Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA) sont présentés dans cette synthèse. Selon les données 2022 de l'Agence BIO, 13 % des volailles bio françaises et 17% des éleveurs bio de volailles sont dans cette région, faisant de cette dernière le troisième bassin de production français. Filière dynamique sur la région, elle a, malgré tout, connu une baisse des engagements d'éleveurs entre 2021 et 2022, du fait de la conjoncture peu propice. La moitié des 485 éleveurs de volailles avec un atelier de poules pondeuses et des 161 éleveurs de poulets de chair en AB d'AuRA commercialisent au moins une partie de leurs produits en circuits courts (recensement agricole 2020), soit 4 points de plus qu'au niveau national. Par ailleurs, cette filière régionale bio compte aussi 3 couvoirs, 5 fabricants d'aliments, 6 abattoirs (en plus des abattages à la ferme), 89 ateliers d'emballages d'œufs agréés et 2 casseries. En termes de marché, l'œuf reste le produit le plus plébiscité par les consommateurs réguliers de produits bio et, de façon plus générale, la demande en œufs (bio ou non) reste forte (car moins chers que la viande). Par contre, la vente de poulets prêts à cuire ou de découpes de poulets connaît une baisse depuis plusieurs années, baisse plus marquée en bio. Dans ce contexte, la présence de bassins de consommation importants en région et la demande forte en produits locaux sont des atouts pour cette filière volailles bio auvergnate-rhônealpine.

[https://aura.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Auvergne-Rhone-Alpes/AURA\\_fiche\\_filiere\\_volaille\\_-\\_orab\\_2024.pdf](https://aura.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Auvergne-Rhone-Alpes/AURA_fiche_filiere_volaille_-_orab_2024.pdf)  
2024, 12 p., éd. AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

réf. 313-105

## Premier collecteur de lait bio français : Biolait se mobilise sur tous les fronts

RIPOCHE Frédéric

Biolait, 1er collecteur de lait bio en France avec 25 % des volumes, fête, cette année, ses 30 ans. A l'issue de son assemblée générale, tenue début avril 2024, cette SAS réaffirme son projet de « la bio partout et pour tous », ainsi que sa volonté d'aller plus loin et d'agir pour cela sur tous les fronts : renforcement de l'accompagnement des producteurs de lait bio, développement des paiements pour services environnementaux, neutralité carbone, échanges et nouveaux partenariats avec les collectivités, les pouvoirs publics ou encore avec les industriels, renforcement de la communication, notamment auprès des consommateurs... L'ambition est là : Biolait souhaite doubler son nombre de fermes adhérentes d'ici 2050, porter haut et fort son modèle de filière « vertueuse, solidaire, équitable et transparente » et prouver qu'un élevage laitier bio basé sur l'herbe et le bocage, neutre en carbone est possible.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48539>  
BIOFIL N ° 153, 01/05/2024, 2 pages (p. 12-13)

réf. 313-107

## Grandes cultures bio : surfaces et volumes évalués à la baisse

BIOFIL

Les conditions climatiques très pluvieuses de l'année 2023-2024 ont largement perturbé les grandes cultures biologiques (semis, levées, enherbement, maladies). Les prévisions de France Agrimer estiment la collecte de l'été 2024 en baisse de 20% en céréales à paille, protéagineux et colza. En blé tendre, cependant, le volume récolté serait équivalent à la moisson précédente. Les surfaces en cultures de printemps sont en baisse, sauf pour le sarrasin. Les stocks en céréales se sont allégés, mais restent importants pour le blé tendre.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48548>  
BIOFIL N ° 154, 01/07/2024, 1 page (p. 10)

réf. 313-108



## Commerce Équitable en France : toujours en croissance

BIOFIL

Malgré un contexte inflationniste et une diminution de la consommation alimentaire, le commerce équitable a poursuivi sa croissance en 2023 (+ 2%), aussi bien pour les productions françaises que pour l'international. 80% des produits équitables étant labélisés bio, c'est une bonne nouvelle pour la filière bio. En France, 12 000 producteurs, à travers 127 organisations paysannes, commercialisent dans la filière équitable.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48549>  
BIOFIL N ° 154, 01/07/2024, 1 page (p. 10)

réf. 313-109

## Aurions-nous pu prédire la crise de l'agriculture biologique ?

CATTEAU Magali

Selon cette analyse, la crise que traverse actuellement la bio ne peut pas être expliquée que par l'inflation. Les politiques publiques ont surtout visé, jusqu'alors, le développement de la production biologique, pour faire face aux enjeux environnementaux en particulier, prenant moins en compte la question des débouchés. Or, les aides publiques concourent essentiellement à compenser le coût de la conversion, laissant in fine le « surcoût » de la production bio surtout à la charge du consommateur. La crise montre les limites de cette approche, surtout dans un contexte global de précarisation croissante. Par ailleurs, la pratique de la grande distribution de déréférencer les produits bio dans le contexte inflationniste a contribué à réduire l'offre d'achats, aggravant la crise. L'avenir de la bio dépendra, en partie, des enseignements tirés de la situation actuelle. Le document présente plusieurs pistes de solutions, rassemblées dans quatre grands thèmes : I) favoriser un vrai engagement multi-acteurs pour assurer des débouchés fiables (renforcer les projets de structuration de filières, contrôler les prix et notamment la répartition de la valeur entre les différents maillons de la filière, assurer l'engagement et la responsabilité de la distribution en faveur des produits bio, accompagner la restauration collective dans la logique de la loi EGALIM) ; II) pérenniser les exploitations bio (renforcer l'accompagnement technique dédié, maintenir la publication de références technico-économiques, tirer des enseignements des crises similaires en Europe) ; III) sensibiliser les consommateurs (mieux communiquer sur les intérêts de l'AB ou encore sur les contrôles réalisés dans cette production, travailler à une bio « cohérente » pour renforcer la confiance des citoyens, en prenant en compte, par exemple, les questions du suremballage, ainsi que de l'origine ou de la saisonnalité des produits bio) ; IV) relier politiques agricoles et politiques alimentaires (développer les politiques pour une alimentation de qualité accessible à tous, ainsi que les dispositifs d'éducation alimentaire et nutritionnelle pour accompagner les changements et les transitions dans la manière de se nourrir).

[https://chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/002\\_inst-site-chambres/actu/2024/202405\\_AP.pdf](https://chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/002_inst-site-chambres/actu/2024/202405_AP.pdf)  
ANALYSES ET PERSPECTIVES N ° 2402, 01/04/2024, 6 pages (p. 1-6)

réf. 313-134



## 10 ans de bio

CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

En 2014, le Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes et Futuribles avaient imaginé huit scénarios pour l'avenir de l'agriculture biologique française. Quatre d'entre eux concernaient les filières alimentaires : "Bio Partagé", "Bio Gagnant", "Bio Business", et "Bio Dilué" ; quatre autres concernaient les filières cosmétiques : "Bio Émergent", "Bio Référent", "Bio Libéral" et "Bio Challenge". 10 ans après, à l'occasion de la convention d'affaires Bio N'Days 2024, une rétrospective a été proposée. Ce document est le diaporama présenté à cette occasion. Pour l'agroalimentaire, les quatre scénarios envisagés se sont finalement succédés, influencés par divers facteurs socio-économiques et politiques : du Bio Partagé au Bio Gagnant de 2014 à 2017, Bio Business sur la période 2018-2020, puis Bio Dilué de 2020 à 2023. Il en est de même pour les filières cosmétiques bio : du Bio Émergent au Bio Référent de 2014 à 2016, Bio Référent jusqu'en 2020, du Bio Challenge au Bio Libéral en 2021-2022, et un Bio plutôt libéral en 2022-2023.

2024, 45 p., éd. CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
réf. 313-079

## QUALITÉ

### En qualité de viande, les bœufs n'ont rien à envier aux vaches de réforme

BOURGEOIS Sophie

Sur la ferme expérimentale bio de Thorigné-d'Anjou, les performances à l'engraissement et la qualité des carcasses de bœufs de 30 mois, de race Limousine, ont été comparées à celles de vaches de réforme. Les animaux ont reçu le même régime de finition. Les bœufs ont montré une meilleure efficacité alimentaire : 119 grammes de croissance par UFV ingéré, contre 77 grammes chez les vaches. Un test organoleptique, organisé avec un panel d'experts, a montré que la viande de bœuf était plus tendre, mais moins rouge que celle des vaches de réforme. La ferme expérimentale a montré, de plus, un intérêt économique du système bœufs de 30 mois par rapport au système brouillards, avec notamment une valorisation des prairies.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 319, 01/11/2023, 2 pages  
(p. 38-39)

réf. 313-023

## STATISTIQUES

### Observatoire de l'Agence BIO : Les conversions font une pause ; Jean Verdier, président de l'Agence BIO : "La bio est sur un palier et non au tapis"

RIVRY-FOURNIER Christine

Selon les chiffres de la bio 2023, présentés en juin par l'Agence BIO, le nombre de fermes augmente de 2%, mais les conversions continuent à diminuer (en recul de 30%). Quant aux déconversions, elles restent plutôt stables (la moitié sont des décertifications, un tiers des départs à la retraite et le reste est constitué de liquidations et de changements administratifs). La part des fermes bio, en France, est de 14.4% et la part des surfaces bio de 10.4%. Ces dernières sont néanmoins en recul, principalement en grandes cultures et en surfaces et cultures fourragères. Le nombre d'éleveurs bio se rétracte, principalement dans la filière porcine. A l'inverse, les vignes et les PPAM progressent. Pour les circuits de distribution, la GMS perd des parts de marché, en faveur des autres circuits, dont la vente directe, pour laquelle les débouchés représentent 14% des ventes. Jean Verdier, Président de l'Agence BIO au titre du Synabio, estime que le marché bio affiche des signes positifs. Concernant la restauration hors domicile, il souhaite que les cuisiniers, en poste et en formation, soient plus sensibilisés à la bio. Il regrette que les systèmes bio ne soient pas suffisamment rémunérés pour leurs impacts positifs sur l'environnement et espère que la mobilisation de différents acteurs (élus, Chambres de commerce...) et la campagne de communication en cours permettront d'améliorer les ventes de produits bio.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48551>  
BIOFIL N ° 154, 01/07/2024, 4 pages (p. 6-9)

réf. 313-131



## ÉCOLOGIE ET RURALITÉ

### AGRICULTURE- ENVIRONNEMENT

#### ■ Pollinisateurs recherchent fleurs idéales

LEDREUX Amandine / CHANEL Matthieu

Stéphanie et Martial Vivier sont agriculteurs dans les Côtes-d'Armor. Auparavant impliqués dans d'autres domaines professionnels, leur installation en 2005 a résulté de la volonté de ne pas voir partir la ferme familiale à l'agrandissement. Aussi, passionnés par les abeilles et en fin de formation en apiculture, cette reprise de la ferme leur a permis de s'investir concrètement dans ce domaine. La diversité et la biodiversité sont leurs maîtres mots : aux côtés des ruches, ils élèvent des bovins allaitants et cultivent des céréales et des légumes certifiés en agriculture biologique depuis 2011 (à l'exception du miel). L'un des bâtiments a été aménagé en tiers-lieu culturel où ils accueillent des événements et vendent leurs produits. La place donnée à la biodiversité, avec l'installation de haies et de jachères fleuries et mellifères, est primordiale. Cet article est le premier d'une série de 11 portraits sur le thème "Biodiversité & Climat" qui seront publiés dans les numéros suivants de Symbiose.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48451>  
SYMBIOSE N ° 300, 01/05/2024, 2 pages (p. 16-17)

réf. 313-053

#### ■ Mouthparts of the bumblebee (*Bombus terrestris*) exhibit poor acuity for the detection of pesticides in nectar

*Les pièces buccales du bourdon (*Bombus terrestris*) montrent une faible acuité de détection des pesticides dans le nectar (Anglais)*

PARKINSON Rachel / SCOTT Jennifer /  
DORLING Anna L. / ET AL.

Les abeilles sont d'importants pollinisateurs des cultures agricoles, mais leurs populations sont menacées par l'utilisation de pesticides, notamment par l'empoisonnement du nectar et du pollen par les insecticides. Les études sur la détection des néonicotinoïdes par les abeilles ont apporté des preuves contradictoires quant à la capacité des abeilles à sentir ces pesticides dans des solutions de saccharose, et, donc, à les éviter. Dans cette étude, les chercheurs ont utilisé une combinaison d'essais comportementaux sensibles et d'électrophysiologie pour tester en détails si les pièces buccales du Bourdon terrestre (*Bombus terrestris*) détectent la présence de pesticides dans une solution qui imite le nectar de colza (*Brassica napus*). Les bourdons n'ont pas évité de consommer des solutions contenant des concentrations croissantes mais réalistes sur le terrain d'imidaclopride, de thiaméthoxame, de clothianidine ou de sulfoxaflor, même lorsque ces solutions contenaient des doses létales. Seules des concentrations extrêmement élevées de pesticides ont altéré la stimulation des neurones gustatifs. Ces données démontrent clairement que les bourdons ne peuvent pas détecter ou éviter des concentrations de pesticides habituelles dans les champs en utilisant les informations fournies par leurs pièces buccales. Comme les abeilles entrent rarement en contact avec le nectar floral sur d'autres parties de leur corps, l'étude conclut qu'elles courent un risque élevé de consommer involontairement des pesticides dans le nectar de cultures traitées aux pesticides.

<https://doi.org/10.7554/eLife.89129.2>  
2023, p. 1-26 (26), éd. eLife

réf. 313-100



## Do Farmers Participating in Short Food Supply Chains Use Less Pesticides? Evidence from France

*Les agriculteurs qui participent à des circuits courts utilisent-ils moins de pesticides ? Les preuves en France (Anglais)*

CHIAVERINA Pierre / DROGUE Sophie / JACQUET Florence

Les défenseurs des chaînes d'approvisionnement alimentaire courtes (SFSC) mettent en avant leurs avantages environnementaux ; néanmoins, la plupart des études sur les SFSC se sont concentrées sur leur impact climatique. Dans cette étude, l'effet de l'implication des agriculteurs dans les différents circuits des SFSC est examiné au niveau de l'utilisation de pesticides de synthèse et du rendement des cultures. Cette étude s'appuie sur des données issues du recensement agricole français de 2020 et d'une enquête nationale de 2018 sur les pratiques phytosanitaires de maraîchers représentatifs. L'étude démontre que les effets sont variables en fonction du type de canal de commercialisation utilisé : les agriculteurs qui vendent une partie de leurs cultures maraîchères par l'intermédiaire de canaux de vente directe au consommateur (DTC) - vente à la ferme, marchés et magasins de producteurs... - utilisent nettement moins de pesticides de synthèse que ceux qui ne vendent leurs cultures que par l'intermédiaire de longues chaînes d'approvisionnement alimentaire (LFSC). Cependant, les résultats n'ont pas prouvé que les agriculteurs impliqués dans les circuits de vente directe aux détaillants (DTR) - vente directe à des magasins, des restaurants... - utilisent beaucoup moins de pesticides de synthèse. Par ailleurs, l'étude ne permet pas de distinguer des écarts de rendements entre fermes intégrées dans des circuits longs ou dans des circuits courts.

<https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2023.108034>

ECOLOGICAL ECONOMICS N ° Volume 216, 01/02/2024, 12 pages (p. 1-12)

réf. 313-099

## La chouette hulotte et la prédation du campagnol provençal : Étude du régime alimentaire d'une nichée de Hulotte

RICARD Jean-Michel / MICHAUD Marion

La chouette hulotte est un rapace nocturne généraliste, largement répandu en France. En 2022 et en 2023, sur le centre CTIFL de Balandran, l'installation de caméras infrarouges a permis de suivre, grâce à une vidéo, l'apport de proies lors de l'élevage de deux nichées. Cette étude a montré une consommation de proies très variées : campagnols provençaux, mulots, tarentes de Maurétanie, rats noirs... Ces observations confirment le caractère opportuniste de la chouette hulotte, qui adapte ses captures à la ressource disponible. Ainsi, en 2022 et 2023, le campagnol provençal a représenté plus du quart des prises (25 à 36 % des proies, soit 1,5 à 1,9 individus par jour) sur une période où l'effectif de ce ravageur s'est accru de façon importante sur le centre CTIFL. Prédateur important en milieu agricole, la chouette hulotte doit être favorisée par diverses actions : pose de nichoirs adaptés dans les arbres et les bâtiments, préservation des vieux arbres à cavités, création et maintien d'une trame bocagère de qualité...

<https://www.ctifl.fr/la-chouette-hulotte-et-la-predation-du-campagnol-provençal-infos-ctifl-399>

INFOS CTIFL N ° 399, 01/03/2024, 5 pages (p. 38-42)

réf. 313-045



## Beneath the orange fields: Impact of Glyphosate on soil organisms

*Sous les orangiers : L'impact du glyphosate sur les organismes du sol (Anglais)*

DE SCHAMPHELAERE Kristine / SIMON Gergely / DALHUISEN Tjerk / ET AL.

Rédigée par Pesticide Action Network Europe (PAN Europe), un réseau d'ONG dont l'objectif est de limiter l'usage des pesticides en faveur d'alternatives écologiques à travers l'Europe, cette note d'information, s'appuyant sur de nombreuses publications scientifiques, se penche sur les impacts des pesticides à base de glyphosate sur les sols. Non sélectifs et à large spectre, ces herbicides sont largement utilisés dans les champs, mais aussi dans les villes et par les particuliers. Pourtant, leur usage n'est pas sans conséquences sur les sols, et notamment sur les microorganismes qui y vivent et sur l'écosystème complexe qu'ils constituent. Ces derniers jouent de nombreux rôles cruciaux sur la structure des sols, leur fertilité, leur santé globale... Aussi, le fait de les mettre à mal s'avère très impactant pour l'environnement et pour la santé humaine, à travers notre alimentation et la contamination de notre environnement. Ainsi, PAN Europe tient à alerter sur les dangers du glyphosate et sur les lacunes dans l'évaluation de ces derniers.

[https://www.pan-europe.info/sites/pan-europe.info/files/public/resources/factsheets/Beneath%20the%20orange%20fields\\_%20Impact%20of%20Glyphosate%20on%20soil%20organisms%20.docx.pdf](https://www.pan-europe.info/sites/pan-europe.info/files/public/resources/factsheets/Beneath%20the%20orange%20fields_%20Impact%20of%20Glyphosate%20on%20soil%20organisms%20.docx.pdf)

2023, 15 p., éd. PESTICIDE ACTION NETWORK EUROPE (PAN EUROPE)

réf. 313-060

## Prairies permanentes et diversité des cultures : un combo gagnant pour réguler les bioagresseurs

BULLETIN ALLIANCE PASTORALE

Une étude, menée par INRAe, le CNRS et La Rochelle Université, montre l'intérêt de la diversité des paysages agricoles dans la régulation des bioagresseurs. Plus de 900 parcelles agricoles ont été suivies pendant 7 ans, dans les Deux-Sèvres ; chaque parcelle a été caractérisée par la proximité de prairies permanentes (0 à 50% dans le paysage avoisinant) et la diversité des cultures (1 à 7 cultures différentes). La présence de prairies permanentes âgées réduit de 19% le nombre d'insectes ravageurs dans les parcelles. Les paysages avec une grande diversité de cultures entraînent une réduction de 6% du nombre des adventices présentes.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48521>  
BULLETIN DE L'ALLIANCE PASTORALE N ° 950, 01/01/2024,  
1 page (p. 29)

réf. 313-027



## Dossier : Agriculture : sortir de l'âge du plastique

DURAND Marie / CHAPELLE Sophie /  
BOUTÉ Bernard / ET AL.

La production de plastique dans le monde croît (234 millions de tonnes par an en 2000 ; 460 millions en 2019), ainsi que celle, en parallèle, des déchets plastiques. L'Europe ne trie qu'un tiers de ses 29 millions de tonnes collectées, et le chiffre est de 15 % au niveau mondial. 40 % des plastiques utilisés relèvent de la fabrication, du transport et du conditionnement des aliments. Depuis les années 50, neuf milliards de tonnes de plastiques ont été accumulées sur terre, dont nombre se sont dégradées ou sont en cours de dégradation en micro et nanoplastiques qui constituent un problème grandissant de pollution des eaux, du sol ou de l'air, avec des conséquences en termes de santé des êtres vivants, humains compris. Si la réglementation se durcit, si le recyclage se développe, ainsi que des alternatives, il reste beaucoup à faire : le recyclage est très imparfait, les plastiques biodégradables ou biosourcés posent question, à tel point que l'Agence de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) recommande de ne pas mettre de matières plastiques dites biodégradables dans les composts domestiques, pour cause de dégradation incomplète et de risques de pollution de l'environnement et des plantes cultivées par les produits de dégradation. Après un tour d'horizon de la situation, ce dossier présente des témoignages de producteurs qui expliquent la difficulté à se passer de plastique, y compris en bio, dans leurs pratiques. Pourtant, la première solution serait de réduire, voire de se passer de plastique : à chacun de voir comment, mais réduire notre empreinte plastique est devenu un vrai enjeu pour l'avenir.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 400, 01/12/2023, 8 pages  
(p. I-VIII)

réf. 313-104

## Predators control pests and increase yield across crop types and climates: a meta-analysis

*Les prédateurs luttent contre les ravageurs et augmentent les rendements dans tous les types de cultures et sous tous les climats : une méta-analyse (Anglais)*

BOLDORINI Gabriel X. / MCCARY Matthew A. /  
ROMERO Gustavo Q. / ET AL.

Pour faire face aux ravageurs des cultures sans subir les conséquences négatives des pesticides de synthèse, l'une des alternatives offerte aux agriculteurs est la lutte biologique par conservation, qui consiste à mobiliser des prédateurs naturels - appelés auxiliaires - des ravageurs des cultures. Dans un contexte de changement climatique, des questions se posent quant au développement de ce mode de lutte : Quelle efficacité et pour quels rendements ? Les chercheurs ont conduit une méta-analyse centrée sur des études de terrain. Ils ont également comparé des études mobilisant un seul ou plusieurs prédateurs, et se sont penchés sur l'influence du climat sur la lutte biologique. En moyenne, les prédateurs réduisent les populations de ravageurs de 73% et les rendements des cultures se voient améliorés de 25%. Cette efficacité n'a pas pu être mise en lien avec le fait qu'un seul ou plusieurs prédateurs soient présents. En revanche, le fait que les précipitations soient très variables, saisonnières, a eu un impact positif sur l'efficacité de la lutte biologique.

<https://doi.org/10.1098/rspb.2023.2522>

PROCEEDINGS OF THE ROYAL SOCIETY B N ° Vol. 291, n °  
2018, 13/03/2024, 11 pages (p. 1-11)

réf. 313-075



## Programme Reine Mathilde : Suivis biodiversité : Année 2023

COIFFIER Benoit / GODARD Simon

Dans le cadre du Programme Reine Mathilde, et selon des protocoles de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB), des suivis de biodiversité ont été réalisés sur trois fermes normandes conduites en agriculture biologique. Les objectifs sont : de faire le lien avec les pratiques agricoles mises en place, de contribuer au réseau d'observation de l'OAB et de comparer la biodiversité de ces fermes aux suivis nationaux. Dans cette synthèse, sont rapportés les résultats de trois années de suivis (2021, 2022 et 2023) relatifs aux invertébrés, aux nichoirs à pollinisateurs et aux vers de terre.

[https://idele.fr/?eID=cmis\\_download&olD=workspace%3A%2F%2FspacesStore%2F960bbd76-1f7e-43ef-b179-45547a917492&cHash=28d7a29ffe4f17f90d48d639e3c2bc1e](https://idele.fr/?eID=cmis_download&olD=workspace%3A%2F%2FspacesStore%2F960bbd76-1f7e-43ef-b179-45547a917492&cHash=28d7a29ffe4f17f90d48d639e3c2bc1e)  
2024, 14 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 313-077

## Dossier : Cap sur un élevage ovin vert et durable

MOREL Bérenger

La production ovine est considérée comme une filière animale relativement verte, avec des systèmes herbagers et/ou de la valorisation de couverts végétaux. Il existe, cependant, des pistes d'amélioration environnementale de la filière, mises en avant par le projet Life Green Sheep. Ce projet, lancé en 2020, implique cinq pays européens et est piloté par l'Institut de l'Élevage (Idele). Il vise une réduction de 12% des gaz à effet de serre (GES) issus de la filière ovine, d'ici 10 ans, en prenant en compte les enjeux économiques des éleveurs. 1355 fermes ovines sont suivies en Europe, dont 885 françaises, avec deux principaux outils : CAP'2ER (impact environnemental des ateliers de ruminants) et DEO (durabilité des fermes ovines). Parmi les leviers de réduction de l'impact environnemental, figurent la hausse de la productivité (conduite du troupeau, sélection d'animaux performants, etc.), la mise en place d'infrastructures agro-écologiques (haies, etc.) ou encore une meilleure utilisation des effluents. Olivier Berdaguer est éleveur d'ovins bio dans l'Aveyron, en GAEC avec 3 autres associés. La ferme compte 350 brebis laitières bio. La ferme a récemment arrêté de produire des céréales au profit de fourrages (maïs ensilage), augmentant son autonomie fourragère de 87 à 97 %. En améliorant la qualité des fourrages, la ferme a augmenté son autonomie protéique de 84 à 95%.

REUSSIR PATRE N ° 709, 01/12/2023, 6 pages (p. 16-21)

réf. 313-121



## DÉVELOPPEMENT RURAL

### Une année de pâturage au GAEC des Goublayes

JOFFET Inès

Durant toute l'année 2024, l'Écho du Cedapa suit le GAEC des Goublayes, une ferme familiale, située dans les Côtes-d'Armor, qui élève 47 vaches laitières de race Normande en agriculture biologique. Yann Yobé a repris la ferme de ses parents en 1994. Très vite, dès 1996, il la convertit à l'agriculture biologique et donne plus de place à l'herbe dans l'assolement, notamment avec l'implantation de prairies multi-espèces. Début 2023, sa fille Nolwenn s'installe avec lui, permettant ainsi la création du GAEC. Afin d'optimiser l'efficacité économique de l'exploitation, le GAEC se diversifie : camping à la ferme, jus de pomme, vinaigre... En 2023, la SAU de 71 ha comptait 59,5 ha de prairies, 10 ha de céréales dédiées à la vente et à l'autoconsommation, et 1,5 ha d'orge brassicole.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48448>  
ECHO DU CEDAPA (L) N ° 170, 01/01/2024, 1 page (p. 2)

réf. 313-050

### Devenir agricultrice bio : Les clés pour s'installer

RIGONDAUD Sophie

De 1970 à 2010, la part des femmes « actifs agricoles permanents » est passée de 8 % à 27 %. Elles représentent, aujourd'hui, chaque année, environ 1/3 des nouveaux-elles installé-e-s. A travers ce guide, la FNAB vise à accompagner les femmes qui s'installent en bio, dans l'objectif d'atteindre la parité dans son réseau. A partir des témoignages de 7 agricultrices bio, ce guide introduit les bases de plusieurs enjeux majeurs de l'installation agricole : comment construire et financer son projet, comment se former, comment trouver du foncier, etc.

<https://www.produire-bio.fr/wp-content/uploads/2019/03/MEP-GUIDE-INSTAL-FEMME-AB-VF.pdf>  
2023, 24 p., éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

réf. 313-015

### Transmettre sa ferme à un collectif

LETAILLEUR Florence

Bertrand Honore est polyculteur-éleveur dans la Sarthe, en bio depuis 1997. Il envisage de transmettre sa ferme d'ici 3 à 4 ans, de préférence à un collectif d'agriculteurs. Pour partager et échanger sur son projet, il a organisé, en lien avec la Chambre d'agriculture, une demi-journée sur sa ferme. Sa ferme comprend 70 ha de cultures et 65 ha de prairies, ainsi que 15 ha en agroforesterie. Il mène un troupeau de bovins allaitants, mais il a pour objectif de réduire progressivement cet atelier pour faciliter la mise en place de la production choisie par ses repreneurs. Dans son projet de transmission, Bertrand s'appuie sur le conseiller transmission de la Chambre d'agriculture, Xavier Anquetil, ainsi que sur un agent de la CIAP72 et un autre de la SAFER. Olivier Martineau est conseiller en relations humaines et en organisation du travail à la Chambre d'agriculture ; il est notamment impliqué dans le programme de recherche ORGANIC, sur les fermes collectives. Il a présenté, lors de la journée ferme ouverte de Bertrand, les bases d'un bon collectif : un projet commun, avec des règles prédéfinies et acceptées par toutes et par tous. L'organisation de la ferme doit être efficace et équitable et peut s'appuyer sur des formes juridiques collectives (SCOP, SCIC, ...).

[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/226\\_chambre\\_d'agriculture\\_pays\\_de\\_la\\_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio\\_2024/Technibio\\_no\\_109\\_202401.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/226_chambre_d'agriculture_pays_de_la_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2024/Technibio_no_109_202401.pdf)  
TECHNI BIO N ° 109, 01/01/2024, 1 page (p. 10)

réf. 313-029



## VIE PROFESSIONNELLE

## ÉCONOMIE

**Dossier : Des prix pour un revenu paysan !**

SANCHEZ Jean-Emile / CHAPELLE Sophie /  
PEGLION Marceline / ET AL.

D'un côté, les paysans sont de plus en plus nombreux à rencontrer des difficultés à dégager un revenu de leur production. De l'autre, une part croissante de la population rencontre des difficultés à accéder à une alimentation de qualité, faute de ressources suffisantes. Par ailleurs, la construction des prix alimentaires est basée sur un rapport de force nettement en faveur de l'agroalimentaire et de la grande distribution, qui verraient leurs marges croître, même en cette période de crise inflationniste. Ainsi, une étude du Fonds monétaire international, parue au cours de l'été 2023, a montré que la principale cause de l'inflation sur les deux dernières années était la hausse des bénéfices des entreprises, qui a représenté près de la moitié de l'augmentation des prix alimentaires en Europe. Face à cette situation, les politiques publiques semblent actuellement insuffisantes pour réguler le marché. Plusieurs acteurs témoignent, dans ce dossier, de leurs actions, à diverses échelles (de la communication vers le consommateur à un travail sur l'évolution des lois), en faveur d'un revenu équitable pour les producteurs. Pour certains, l'action doit porter aussi bien sur l'offre que sur la demande, en couplant sécurité sociale de l'alimentation et instauration de prix minimum d'entrée pour les producteurs.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 399, 01/11/2023, 8 pages  
(p. I-VIII)

réf. 313-103

**Les performances économiques des exploitations en agriculture biologique en 2020**

DEVAUVRE Nicolas

Cette étude analyse les performances économiques des exploitations biologiques en 2020, en comparaison des exploitations conventionnelles, en France métropolitaine. L'étude se base uniquement sur les exploitations dépassant les 82 800 euros de chiffre d'affaires (qui donc sont imposées au régime réel agricole), soit 18 000 exploitations bio et 184 000 exploitations conventionnelles. Les exploitations bio ont une taille moyenne inférieure aux exploitations en agriculture conventionnelle, mais perçoivent toutefois un montant moyen d'aides presque équivalent à celui perçu en conventionnel, grâce aux subventions spécifiques au secteur biologique. Elles recourent souvent à des circuits courts de commercialisation (une sur deux), notamment à la vente directe (une sur dix). En dépit d'un endettement plus élevé en moyenne (les chefs d'exploitation étant notamment plus jeunes), les exploitations bio affichent généralement un niveau de rentabilité économique équivalent à celui des structures en mode conventionnel. Quatre filières agricoles concentrent 42 % des exploitations AB : maraîchage de plein air, viticulture, élevage de bovins lait et élevage de poules pondeuses. Ces 4 filières sont analysées spécifiquement dans cette étude. Les résultats économiques rapportés à l'unité de production (hectare, vache, poule) sont bien souvent supérieurs en agriculture biologique, mais les résultats par exploitant non salarié ne le sont pas toujours car les exploitations biologiques sont souvent de taille plus petite.

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Dos2401/Dossiers2024-1>

[Les-performances-economiques-des-exploitations-en-agriculture-biologique-en-2020.pdf](#)

AGRESTE - LES DOSSIERS N ° 2024-1, 27/02/2024, 28 pages  
(p. 1-28)

réf. 313-014



## Revenus de l'agriculture bio en Pays de la Loire : Des références économiques précieuses

RIVRY-FOURNIER Christine

En mars 2024, paraissait la synthèse de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire sur les données économiques d'exploitations de six filières biologiques, pour l'exercice 2022. Les données de 666 fermes bio (soit 15 % des exploitations bio de la région), ayant toutes fini leur conversion, ont été analysées. Globalement, ces fermes présentent de bons résultats en 2022, malgré le choc inflationniste lié à la guerre en Ukraine. Toutes productions confondues, l'EBE moyen progresse de 4500 euros par unité de travail pour les chefs d'exploitation à temps plein. Cependant, il existe des différences entre filières : les progressions sont les plus importantes en bovins lait, bovins viande et grandes cultures. A contrario, les élevages de poules pondeuses sont en difficulté, avec un EBE en baisse pour la 4ème année consécutive pour cause de covid, d'inflation et de grippe aviaire. La situation se dégrade également en maraîchage, en lien aussi avec les aléas climatiques et la hausse du coût de la main d'œuvre. Les producteurs en vente directe ont un EBE/produit supérieur de 2 % par rapport aux autres, du fait des investissements moins élevés, mais ces revenus sont anormalement bas comparés au travail fourni. Après des résultats exceptionnellement hauts en 2021, l'EBE en viticulture a chuté en 2022, en lien avec des charges opérationnelles et de structure en augmentation. Cette analyse des revenus bio est un outil qui permet de se situer et de faire évoluer les systèmes, mais elle cache d'énormes disparités.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48570>  
BIOFIL N ° 153, 01/05/2024, 3 pages (p. 14-16)

réf. 313-135

## ÉTRANGER

**Bovins : La grande rumination ; Ça va aussi avec moins de protéines ; La sélection est centrale ; Un cinquième pense arrêter**

SCHULTE René / NOTZ Christophe / SPENGLER Anet / ET AL.

Dans la réglementation de Bio Suisse, depuis 2022, les ruminants sous label Bourgeon ne peuvent se nourrir que de fourrages 100% Bourgeon suisses, complétés de concentrés, dans un maximum de 5% de la ration. Cependant, Claudio Gregori, président de Bio Grischun, explique que l'importation de protéines non suisses est nécessaire pour certaines fermes laitières. Les fermes laitières de l'OM Schweizer Bergheimat visent le zéro concentré, grâce notamment à des races robustes et locales. Le manque de productivité est, en partie, compensé par de la transformation à la ferme. Le projet REiM, mené par Bio Suisse et le FiBL, étudie l'impact de la nouvelle réglementation d'affouragement sur 14 fermes laitières bio intensives. L'utilisation de concentrés et les rendements laitiers ont été mesurés avant et après 2022. Les volumes de concentrés ont été réduits de 43%, remplacés par des bouchons d'herbe et de maïs plante entière, et les rendements ont baissé de 7%, mais sans influence sur la santé des animaux. Le travail de sélection permet d'adapter le troupeau aux conditions locales et, en particulier, aux fourrages locaux. Les races à deux fins, avec une musculature et une production laitière moyennes, sont peu exigeantes et, donc, adaptées aux fourrages grossiers. Sur la ferme, on veillera également à sélectionner les bovins qui valorisent au mieux les fourrages grossiers et qui s'adaptent au mieux aux changements de fourrages. Le projet Taureaux Bio d'IA, porté par le FiBL, travaille sur la sélection de mâles adaptés aux fourrages grossiers. Une enquête auprès des éleveurs suisses, menée fin 2023, a révélé que 60% des éleveurs se sont bien adaptés au changement d'affouragement. En revanche, 20% sont encore en difficultés et 20% envisagent de quitter Bio Suisse ; ces fermes en difficultés sont principalement des fermes à haut rendement ou des fermes en altitude.

BIOACTUALITÉS N ° 2/24, 01/03/2024, 7 pages (p. 6-12)

réf. 313-032



## ORGANISATION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

**Les Interbios : le maillon régional indispensable à la bio**

BIOFIL

La 7ème édition des rencontres nationales des interprofessions biologiques régionales a eu lieu à Rennes, les 25 et 26 juin 2024. Ces organisations, au nombre de sept actuellement (Bretagne, Pays de la Loire, Centre, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie), ont pour mission d'accompagner les filières bio sur leur territoire (de l'amont à l'aval) et d'assurer des actions de communication auprès du grand public.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48550>  
BIOFIL N ° 154, 01/07/2024, 1 page (p. 11)

réf. 313-110

## POLITIQUE AGRICOLE

**Affichage environnemental : Rapport d'analyse de la note de l'IDDRI intitulée "Quels arbitrages politiques pour l'affichage environnemental alimentaire ?" (M. Saujot, P-M. Aubert, Nov. 2023)**

CHANCE Quentin / BENOIT Marc /  
BRETAGNOLLE Vincent / ET AL.

Le CESIAe (Comité d'Expertise Scientifique Interdisciplinaire sur l'Affichage environnemental) a analysé la note de l'IDDRI (Institut du développement durable et des relations internationales) relative au débat, national et européen, sur l'affichage environnemental alimentaire (AEA) et publiée en 2023. Dans ce rapport d'analyse, le CESIAe propose, tout d'abord, un cadrage du débat, en se référant notamment à une précédente publication (IDDRI, 2021) qui comparait Agribalyse avec l'Eco-score et le Planet-score notamment. Le CESIAe expose, ensuite, plusieurs lacunes observées dans la note de l'IDDRI : un cadrage faible, une ambivalence de discours au sujet de l'outil d'AEA en construction, quelques contradictions techniques à travers la note, un manque de précision sur le cadre législatif européen et une analyse insuffisante des enjeux liés à la gouvernance. En conclusion, le CESIAe estime que la note de l'IDDRI ne permet pas d'éclairer le débat actuel, car elle vise uniquement à améliorer le dispositif actuel et, de fait, ignore d'autres solutions alternatives qui auraient plus de sens scientifiquement.

<https://www.interbev.fr/wp-content/uploads/2024/04/cesiae-analyse-de-la-note-iddri-aea-fevrier-2024.pdf>  
2024, 14 p., éd. CESIAe (Comité d'Expertise Scientifique Interdisciplinaire sur l'Affichage Environnemental)

réf. 313-093



## Rapport financier PNDAR 2022

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA  
SOVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Ce document commence par présenter le PNDAR (Programme National de Développement Agricole et Rural), dont les orientations sont fixées par le ministre de l'Agriculture, après concertation avec les organisations professionnelles agricoles. Les modalités de mises en œuvre du PNDAR sont plurielles et comprennent : - Des programmes pluriannuels (de Chambres d'agriculture France, d'instituts techniques agricoles qualifiés et de l'ACTA, d'ONVAR et d'un programme sur le progrès génétique animal ; - Des appels à projets (projets de recherche appliquée, d'expérimentation ou de développement agricole ; animation de GIEE) ; - Des projets commissionnés (réponse réactive à des besoins émergents prioritaires) ; - Des actions transversales (mutualisation de travaux au sein du réseau des ITA). Les éléments financiers du PNDAR en 2022 sont ensuite détaillés (la recette du CASDAR, les différents programmes financés et le montant de chacun, la répartition des financements des ITA par thématique soutenue, les lauréats des appels à projets, etc.).

<https://agriculture.gouv.fr/telecharger/144045>

2024, 32 p., éd. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOVERAINETÉ ALIMENTAIRE (MASA)

réf. 313-101

## Usage du foncier agricole et transition des fermes : Que peut l'élu local ?

GELLY Priscille / PAT Grand Clermont/Parc Livradois-Forez / PACAUD Adeline

En France, le modèle agricole et alimentaire est en mutation, pour devenir plus local, durable et respectueux de l'environnement, notamment au travers des lois (loi Egalim, loi Climat et Résilience) et des dispositifs comme les PAT (Projets Alimentaires Territoriaux). Le foncier est une ressource essentielle à l'agriculture, mais n'appartient qu'à 5% aux collectivités publiques. Or, au vu de l'âge des propriétaires et des fermiers, 5 millions d'hectares changeront bientôt de propriétaires et/ou d'exploitants : c'est l'occasion pour les collectivités locales de favoriser des systèmes vertueux, dont l'agroécologie et l'agriculture biologique. Les collectivités disposent de moyens à mobiliser : PLUi, diagnostics fonciers, actions foncières partenariales, etc. Les élus peuvent se positionner comme médiateurs pour favoriser les échanges entre les acteurs locaux. 8 communes, situées sur le territoire du Grand Clermont ou du PNR Livradois Forez, ont partagé leurs expériences, synthétisées dans ce livret. 8 thématiques sont abordées : comment s'informer sur le sujet du foncier agricole, comment aborder le sujet en conseil municipal, comment dépasser les clivages autour des modèles agricoles, comment déterminer la présence d'un terrain agricole sur la commune, comment mettre en place un cadre d'installation agricole adapté à la commune, comment communiquer et recruter des candidats à l'installation, comment accompagner concrètement une installation agricole, comment intégrer les acteurs agricoles et les propriétaires privés dans la démarche de pérennisation du foncier agricole de la commune.

<https://www.calameo.com/read/000011057469797468324>

2024, 26 p., éd. LE GRAND CLERMONT / PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS FOREZ

réf. 313-040



## Strategic Dialogue on the Future of EU Agriculture: A shared prospect for farming and food in Europe

*Dialogue stratégique sur l'avenir de l'agriculture européenne : Une perspective commune pour l'agriculture et l'alimentation en Europe (Anglais)*

STRATEGIC DIALOGUE ON THE FUTURE OF EU AGRICULTURE

Le Dialogue Stratégique sur l'Avenir de l'Agriculture de l'UE, lancé en janvier 2024, a réuni 29 acteurs majeurs des secteurs agroalimentaires européens, de la société civile, des communautés rurales et du monde académique. L'objectif était de parvenir à une compréhension commune sur le développement futur de l'agriculture et de l'alimentation en Europe. Les membres du Dialogue ont produit un ensemble de principes politiques directeurs et de recommandations pour créer des systèmes agroalimentaires socialement responsables, économiquement rentables et écologiquement durables. Les recommandations, détaillées dans ce rapport, portent sur la position des agriculteurs dans la chaîne de valeur alimentaire, la législation et la durabilité, la modification de la PAC, le financement de la transition, l'amélioration des pratiques agricoles durables (dont le soutien à l'agriculture biologique et aux pratiques agroécologiques), la réduction des GES dans l'agriculture, la préservation des terres agricoles, le renouvellement générationnel, l'accès aux connaissances, la gouvernance... Concernant l'agriculture biologique, le document indique que ce mode de production est actuellement le seul système de production durable réglementé par la législation de l'UE ; qu'elle contribue à la protection de la biodiversité, à l'atténuation du changement climatique, à la santé des sols et à la qualité de l'eau, tout en créant des opportunités rentables et en favorisant l'engagement de jeunes et de femmes dans l'agriculture ; et qu'elle aide le secteur conventionnel à évoluer vers plus de durabilité. Les membres du Dialogue recommandent à la Commission européenne et aux États membres de stimuler la demande pour les produits bio, de renforcer le marché, d'assurer un financement adéquat par la PAC, d'augmenter le financement de la recherche, de favoriser la création et la diffusion des connaissances et de développer le conseil en AB.

[https://agriculture.ec.europa.eu/document/download/171329ff-0f50-4fa5-946f-aea11032172e\\_en?filename=strategic-dialogue-report-2024\\_en.pdf](https://agriculture.ec.europa.eu/document/download/171329ff-0f50-4fa5-946f-aea11032172e_en?filename=strategic-dialogue-report-2024_en.pdf)  
2024, 110 p., éd. COMMISSION EUROPÉENNE

réf. 313-133

## RÉGLEMENTATION

### Le point avec Ecocert : Mises à jour du Guide de lecture

LEROYER Stéphane

Le Guide de lecture de l'Inao a fait l'objet de plusieurs modifications, suite au Cnab (Comité national de l'agriculture biologique) de mars 2024. L'apport de terre issue d'une parcelle non bio vers une parcelle bio entraîne un retour en conversion de cette dernière. En revanche, la remontée de terre d'une même parcelle bio est autorisée, notamment suite à des intempéries. La lutte contre les adventices par traitement à la vapeur est autorisée, mais seulement en superficie du sol (maximum 10 cm de profondeur) et uniquement dans le cas des cultures dites protégées, c'est-à-dire sous serre, sous tunnel ou sous protection temporaire (toile, film, mulch, etc.). Les herbivores non bio peuvent pâturer sur des surfaces bio, mais pendant une durée maximale de 4 mois par an ; cette limite de temps ne concerne pas les fermes mixtes avec des pâtures bio et un troupeau 100% non bio, dans la mesure où il n'y a pas de concurrence pour l'usage de ces prairies avec d'autres animaux bio. En aquaculture, les fonds des milieux d'élevage des carpes et autres cyprinidés (perches, brochets, etc.) doivent être constitués de terre naturelle. D'autres points liés à l'aquaculture ont été intégrés au Guide de lecture : distance de séparation entre productions non bio et bio ; évaluation environnementale pour les piscicultures de plus de 20 tonnes ; Plan de Gestion Durable en pisciculture ; plan de gestion zoosanitaire ; suivi et contrôle du débit et de la qualité de l'eau en aquaculture, sur terre ferme et dans les structures en mer ; non prise en compte de l'anesthésie dans le nombre maximum de traitements allopathiques.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48430>  
BIOFIL N ° 153, 01/05/2024, 1 page (p. 17)

réf. 313-091



## Le point avec Certipaq Bio : Export des vins bio

LEREBOURS Gwénaél

Certipaq Bio revient sur les conditions nécessaires à l'exportation de vins biologiques vers les États-Unis et vers le Japon. Pour exporter son vin bio aux États-Unis, le "NOP Import Certificate" doit, depuis le 19 mars 2024, être généré électroniquement par l'organisme de contrôle européen. Deux étiquetages sont possibles : "Organic wine" pour les vins sans ajouts, entre autres substances, de SO<sub>2</sub>, et "Wine made with organic grape" pour les vins avec ajout de SO<sub>2</sub>. Pour exporter son vin bio vers le Japon, le logo lié à la certification Organic JAS sera obligatoire à partir du 30 septembre 2025, comme pour toute boisson alcoolisée biologique.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48533>  
VITISBIO N ° 23, 01/04/2024, 1 page (p. 45)

réf. 313-072

## En direct de l'Inao : Certification bio du sel : une affaire européenne devenue nationale

ROUZEYROL Léa

Depuis le 1er janvier 2022, le sel marin et les autres types de sels pour l'alimentation humaine ou animale sont entrés dans le champ d'application du règlement européen bio. Or, aucun élément sur la production du sel en bio n'était inscrit dans la réglementation. La Commission européenne, après concertation, a élaboré et adopté un projet de cahier des charges. Cependant, ce dernier a été, au final, rejeté par le Parlement européen le 11 juillet 2023, et ce pour deux raisons : le sel est un minéral et, donc, ne devrait pas entrer dans le champ de la réglementation bio et les règles proposées par la Commission limiteraient la disponibilité en sel bio, notamment en sel gemme, car l'extraction aux explosifs serait interdite. Suite à cela, la Commission européenne refusant de travailler à une nouvelle mouture, le sel reste bien dans le champ d'application de la réglementation bio, mais sans règle européenne détaillée, avec deux options : I) chaque État membre peut élaborer un cahier des charges « sel bio » national, ou II) les organismes certificateurs ont la charge de juger de la conformité des pratiques aux règles générales de la production biologique. C'est la première option qui a été choisie en France. Le cahier des charges français prévoit notamment l'interdiction de certaines pratiques, comme l'extraction du sel gemme aux explosifs, l'utilisation d'énergies non renouvelables pour les techniques d'évaporation, l'extraction par dissolution de surface, la recristallisation, l'ajout d'additifs alimentaires, d'auxiliaires technologiques et autres substances et ingrédients.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48538>  
BIOFIL N ° 153, 01/05/2024, 2 pages (p. 18-19)

réf. 313-106



## RECHERCHE ET SYSTÈME SPÉCIFIQUE

## AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

### « Une analyse de sol simple et visuelle »

DE NADAILLAC Clara

Nicola Fagotto, consultant chez NG Fagotto Bioconsultants, présente une méthode qualitative d'analyse du sol, développée par Ehrenfried Pfeiffer : la chromatographie des sols. Cette méthode donne des informations sur la matière organique, la matière minérale, l'oxygène et la microbiologie du sol. Un échantillon du sol est broyé et mis en solution avec de la soude, puis est disposé sous un papier filtre imbibé de nitrate d'argent. La solution de sol migre par capillarité sur le papier filtre et dessine un motif. Les résultats sont interprétés en fonction de la couleur obtenue ; des formes ou des structures (des ramifications complexes sont le signe d'un sol qui fonctionne bien) ; de l'analyse des différentes zones (interne et externe). Ces indications aident le viticulteur à améliorer ses pratiques culturales.

REUSSIR VIGNE N ° 311, 01/11/2023, 1 page (p. 20)

réf. 313-021

## AGRICULTURE TROPICALE

### Cultivating change with agroecology and organic agriculture in the tropics

*Cultiver le changement avec l'agroécologie et l'agriculture biologique sous les tropiques (Anglais)*

DIETEMANN Lauren / KEMPER Laura / HUBER Beate / ET AL.

L'agroécologie (AE) et l'agriculture biologique (AB) constituent des alternatives prometteuses au système alimentaire actuel. Ce document présente, aux décideurs et aux experts, des preuves scientifiques sur la manière dont les approches AE/AB peuvent contribuer à une amélioration des systèmes de production tropicaux. La transition vers les systèmes AE/AB améliore l'adaptation au changement climatique et son atténuation, en augmentant la résilience aux chocs externes, en améliorant la sécurité alimentaire et la nutrition et en réduisant l'exposition aux pesticides nocifs. Les systèmes AE/AB ont des effets bénéfiques sur l'environnement, la biodiversité, la santé des sols et la qualité de l'eau. Malgré le potentiel des systèmes AE/AB, leur développement est freiné dans la plupart des pays en raison de blocages politiques et institutionnels. Il est donc nécessaire que les parties prenantes soient formées et habilitées à soutenir l'agriculture agroenvironnementale, dans leurs domaines. Les systèmes AE/AB nécessitent des modèles de financement à long terme et systémiques, basés sur des filières équitables avec des liens renforcés entre les consommateurs et les agriculteurs. L'accès aux ressources essentielles (intrants, mécanisation, crédit, foncier) doit être équitable. Les agriculteurs ont besoin d'un meilleur accès aux organisations d'agriculteurs, à la formation et aux différents marchés. Une recherche transdisciplinaire et participative devrait faciliter la co-création de connaissances et l'adoption de solutions locales. En outre, les citoyens ont également besoin d'améliorer leurs connaissances en matière d'alimentation. Les initiatives visant à accélérer la transition doivent tenir compte des valeurs sociales et culturelles, en renforçant l'autonomie des femmes, des jeunes, etc. Enfin, les décisions et les politiques doivent être coordonnées et éclairées par une participation étroite avec les parties prenantes concernées.

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/2000-tropics-policy-dossier.pdf>

2024, 48 p., éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 313-024



## RECHERCHE

### METABIO : 2 Fiches Consortium et 3 Fiches Projets exploratoires

DESCLAUX Dominique / PHOCAS Florence / LAUVIE Anne / ET AL.

METABIO est le métaprogramme d'INRAE sur le changement d'échelle de l'agriculture biologique. Dans le cadre de ce programme, plusieurs consortiums et projets de recherche sont en place, dont : 1 - consortium Incubio'Breeding (Incubation for Organic, Open, Transdisciplinary and Participatory Plant Breeding Projects) sur les enjeux concernant les variétés, les semences et les plants ; 2 - projet Bee for Bio (Quels objectifs de sélection et pratiques apicoles en AB ?) ; 3 - projet INTAB (Déterminants de la circularité des flux biogéochimiques et d'énergie en AB : exploration de 3 types de synergie territoriale bio), projet qui s'appuie sur une collecte de données d'échanges de matière, de nutriments et d'énergie pour 10 exploitations agricoles ; 4 - projet Lapoesie (Le lapin, le pommier et les bénéfiques écosystémiques interspécifiques) ; 5 - consortium PlanHealth 2.0 (Combinaison de leviers pour une gestion intégrée des santé des sols, des végétaux et des animaux dans des systèmes de production en AB - phase 2). Chaque projet ou consortium est présenté par une fiche.

<https://metabio.hub.inrae.fr/thematiques/gestion-des-ressources>  
2023, 5 fiches, éd. INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

réf. 313-097

## Tradition et tendance

LÜTOLD Jeremias / HOMERE Emma

Pour le FiBL, acteur clé de la recherche en bio en Suisse, dès son origine, la recherche participative a été au cœur de ses projets. Le FiBL s'appuie, en effet, sur des réseaux de recherche « on farm » (en ferme). Ces fermes qui accueillent des essais peuvent aller de l'élevage à la production de fruits, en passant par les grandes cultures, comme le montrent les témoignages d'agriculteurs bio présentés dans ce dossier (un éleveur de moutons « testeur » pour réduire le parasitisme dans son troupeau, ou encore des producteurs porteurs d'essais pour la production de lupin alimentaire ou de melons). Avec son réseau « on farm », le FiBL est certifié, depuis 2021, membre du réseau européen de living labs. Comme en témoigne une experte en grandes cultures pour cet organisme suisse, la recherche « on farm » est source de richesses, malgré les contraintes du terrain. La diversité des contextes en fermes représente autant d'atouts pour avancer et enrichir les résultats, sans parler des liens humains ou encore de la co-construction avec les producteurs des essais à conduire. Cela concourt aussi à renforcer la valorisation des résultats de ces travaux, qui peuvent être financés par des fonds publics ou privés.

BIOACTUALITÉS N ° 8/23, 13/10/2023, 6 pages (p. 6-11)

réf. 313-102



## BRÈVES

### Chiffres Agence BIO mi-2024

Lors du Salon La Terre est Notre Métier 2024, l'Agence BIO a fourni une actualisation des chiffres du marché et de la production bio à mi-année. Après plusieurs années de baisse de la consommation de produits bio, celle-ci tend à se stabiliser : si les ventes de produits bio peinent encore à regagner du terrain dans les rayons des grandes et moyennes surfaces, en revanche elles sont reparties à la hausse en vente directe et en magasins bio :

- + 8,4% dans le circuit spécialisé bio ;
- + 3% en vente directe ;
- - 5% de ventes en valeur dans les GMS.

Du côté de la production :

- 1 167 nouveaux producteurs bio : le solde entre entrants et sortants reste positif ;
- + 14% de nouveaux producteurs par rapport à la même période en 2023 ;
- + 30% d'arrêts de producteurs par rapport à la même période.

Lien : <https://www.agencebio.org/2024/09/26/communiquede-presse-25-septembre-2024/>

**Source(s) : Agence BIO, 26 septembre 2024**

### Nouveau lien pour le site des semences et plants bio

Le site officiel des matériels de reproduction des végétaux pour l'agriculture biologique a changé d'URL : [www.semences-plants-biologiques.org](http://www.semences-plants-biologiques.org)

**Source(s) : <https://www.semences-plants-biologiques.org/>, septembre 2024**

### L'Appel de Lorient : La Bio pour la Vie

Les 19 et 20 octobre, se sont tenues les journées d'automne de la bio à Lorient pour fêter les 20 ans de l'association Bioconsom'acteurs. A cette occasion, les organisations et les élu.es présent.es ont souligné le rôle majeure et unique que joue l'agriculture et l'alimentation bio, couplées au commerce équitable, dans la préservation du vivant.

Cette réaffirmation s'est traduite dans un Appel rédigé collectivement et présenté à la presse.

Des vidéos des journées et le lien vers l'Appel sont disponibles.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/appele-de-lorient-bio/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>, 21 octobre 2024**

### Plateforme TerritoiresFertiles.fr

L'association Les Greniers d'Abondance annonce le lancement de [TerritoiresFertiles.fr](http://TerritoiresFertiles.fr), une plateforme en ligne gratuite, co-financée par La Banque des Territoires, la Fondation Daniel et Nina Carasso et le Programme National pour l'Alimentation 2024 de l'ADEME et du ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt, en partenariat avec Le Basic, Terre de liens et la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB).

Cette plateforme, au service de la transition agricole et alimentaire dans les territoires, propose des données territorialisées et de l'information sur l'alimentation et l'agriculture pour comprendre les enjeux des territoires, encourager le passage à l'action, et donner les outils adaptés aux porteurs de projet.

La plateforme propose ainsi :

- Un diagnostic flash en 8 chiffres-clés de son territoire ;
- Un accès direct à des thématiques pour approfondir : autonomie alimentaire, dépendance aux ressources et technologies, accessibilité de l'alimentation... ;
- Une sélection d'initiatives de territoires voisins ou similaires qui apportent des réponses aux enjeux présentés.

Lien : <https://www.fnab.org/territoiresfertiles-fr-un-outil-gratuit-au-service-des-acteurs-de-la-transition-agricole-et-alimentaire/>

**Source(s) : <https://www.fnab.org/>, 16 septembre 2024**



### Lauréats des EU Organic Awards 2024

Les lauréats des EU Organic Awards 2024 (Prix européens de l'agriculture biologique 2024) sont :

- Meilleure agricultrice biologique (femme) : Mme Reinhilde Frech-Emmelmann, en Autriche ;
- Meilleur agriculteur biologique (homme) : M. Benny Schöpf, en Allemagne ;
- Meilleure région biologique : le Sud-Savo, en Finlande ;
- Meilleure ville biologique : BioStadt Bremen, en Allemagne ;
- Meilleur bio-district : le bio-district de Sörmland, en Suède ;
- Meilleure PME de transformation alimentaire biologique : Gino Girolomoni Cooperativa Agricola, en Italie ;
- Meilleur détaillant alimentaire biologique : SAiFRESC, en Espagne ;
- Meilleur restaurant/service de restauration biologique : Kalf & Hansen, en Suède.

Lien : [https://agriculture.ec.europa.eu/news/eight-winners-announced-third-eu-organic-awards-2024-09-23\\_en](https://agriculture.ec.europa.eu/news/eight-winners-announced-third-eu-organic-awards-2024-09-23_en)

**Source(s) : Communiqué de presse IFOAM Organics Europe, 23 septembre 2024**

### Appel à projets Fonds MAIF

Cet appel à projets annuel Fonds MAIF pour le vivant - Nature 2050 est mené en partenariat avec le Fonds Nature 2050, créé par CDC Biodiversité, filiale du groupe Caisse des dépôts. Il s'adresse aux structures d'intérêt général qui souhaitent agir et innover avec et pour la nature, pour mieux faire face aux changements climatiques.

Le fonds sert à soutenir l'émergence et la pérennisation d'actions en faveur de la biodiversité et de l'adaptation des territoires aux changements climatiques.

L'appel à projets 2024-2025 est ouvert jusqu'au 14 novembre.

Lien : <https://entreprise.maif.fr/engagements/environnement/fonds-maif-pour-le-vivant/appel-a-projets>

**Source(s) : <https://entreprise.maif.fr>, 17 septembre 2024**

### Appel à projets Terre de Liens - Léa Nature/Jardin BiO 2024-2025

La Fondation Terre de Liens et la Fondation Léa Nature/Jardin BiO lancent l'appel à projets commun « Agir pour préserver les terres agricoles face au changement climatique », en vue de soutenir tout type d'initiatives agricoles conciliant l'adaptation au changement climatique (préservation de l'eau, réduction de sa consommation...), la préservation de l'environnement (sol, biodiversité) et le maintien de la vocation agricole et nourricière des terres sur le très long terme (avec la structuration des filières).

Cet appel à projets s'adresse aux associations, aux institutions ou congrégations religieuses ayant un statut associatif d'intérêt général et aux collectivités territoriales de moins de 3000 habitants.

Date limite de dépôt du dossier de demande : 30 novembre 2024.

Lien : <https://terredeliens.my.site.com/appelaprojet/s/>

**Source(s) : <https://terredeliens.my.site.com>, 13 septembre 2024**

### Campagne de communication INAO sur les SIQO

L'INAO a lancé, en octobre, une campagne visant à faire des Signes officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) un critère d'achat essentiel, en particulier auprès des jeunes. En effet, les AOP, IGP, l'Agriculture Biologique, le Label Rouge et les STG sont des signes porteurs de valeurs et d'engagements forts.

Au travers de cette campagne, l'INAO cherche à repositionner ces critères comme des repères de confiance pour les consommateurs, à développer leur compréhension et à leur offrir une visibilité active.

Liens : <https://www.datapressepremium.com/rmdiff/2006088/CP-SIQO-INAO20241.pdf>

<https://www.datapressepremium.com/rmdiff/2006088/DOSSIERDEPRESSE-INAO1.pdf>

**Source(s) : INAO, octobre 2024**



### Face aux annonces de Lactalis, Biolait propose une alternative, mais appelle à des mesures publiques urgentes

Les récentes annonces de l'industriel Lactalis secouent le secteur laitier et plongent de nombreux éleveurs laitiers bio dans l'incertitude. Cette situation interpelle Biolait, collecteur de lait bio, qui défend « la Bio partout et pour tous ».

Le collectif s'engage à étudier toute demande de nouvelle adhésion. Pour autant, et compte-tenu du contexte, l'accueil de nouveaux membres devra répondre à certaines conditions.

"Intégrer de nouveaux adhérents ne pourra se faire sans de nouvelles dispositions et donc avec le soutien des pouvoirs publics. L'enjeu revêt un caractère d'intérêt public et engage le gouvernement", souligne Philippe Marquet, Président de Biolait,

En tant qu'organisation de producteurs (OP), Biolait réclame, depuis plusieurs années, auprès des pouvoirs publics, un soutien réel, avec la mise en place de programmes opérationnels financés à 50% par la PAC et à 50% par les OP. Ces programmes, ainsi que le financement direct de la logistique sur les zones peu denses contribueraient à pérenniser sa mission de « service public » qu'elle assume financièrement depuis 30 ans.

Biolait a sollicité une rencontre urgente auprès d'Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt du nouveau gouvernement, pour trouver des solutions pour le maintien d'une filière laitière bio équitable sur tous les territoires.

Lien : [https://www.datapressepremium.com/rmdiff/2010718/CP\\_Biolait\\_9octobre2024.pdf](https://www.datapressepremium.com/rmdiff/2010718/CP_Biolait_9octobre2024.pdf)

**Source(s) : Communiqué de presse Biolait, 9 octobre 2024**

### Problèmes posés par l'indicateur de mesure des pesticides en Europe

Cinq mois après que la Commission européenne ait retiré sa proposition de réduire de moitié l'utilisation des pesticides d'ici 2030, elle a publié, le 8 juillet 2024, une statistique affirmant que l'UE avait déjà réduit l'utilisation des pesticides de 46 %, approchant ainsi son objectif de réduction de 50 %.

Or, lors d'un webinaire, le mouvement européen pour l'agriculture biologique, l'Initiative citoyenne européenne Save Bees and Farmers et GLOBAL 2000 (Amis de la Terre Autriche) ont examiné ces données. Ils ont montré que cette réduction est due à l'utilisation d'un nouvel outil de mesure – l'Indicateur de Risque Harmonisé 1 (HRI-1). Concrètement, les calculs de l'Agence fédérale allemande de l'environnement (UBA) montrent que les ventes de pesticides dans l'UE ont stagné durant la période où les chiffres indiquent une réduction de 46 %.

Un deuxième aspect tout aussi problématique de l'HRI-1 est la discrimination systématique contre les substances naturelles telles que les huiles végétales, le soufre ou le bicarbonate de sodium, qui sont utilisées comme alternatives aux pesticides chimiques de synthèse. En effet, l'indicateur exprime l'utilisation des pesticides en termes de quantité de substances actives vendues, plutôt qu'en fonction de la superficie pouvant être traitée avec ces substances et de la dangerosité.

Pour offrir à la Commission et aux États membres une alternative pour remplacer l'HRI-1, GLOBAL 2000 et IFOAM Organics Europe ont développé un indicateur corrigé.

Lien : <https://www.organicseurope.bio/news/ifoam-organics-europe-and-european-citizens-initiative-condemn-fake-pesticide-reduction/>

**Source(s) : Communiqué de presse IFOAM Organics Europe, 30 septembre 2024**

### Allez les bio, la fierté du réseau bio fait campagne

Le réseau FNAB a lancé, le 26 septembre, sa campagne "Allez les bio", à l'occasion du salon La Terre est Notre Métier. En s'appuyant sur une métaphore sportive, cette campagne vise à réaffirmer la fierté à produire en bio, mais aussi à montrer la force de tout un réseau.

La campagne s'appuie sur quatre visuels, qui illustrent le panel de compétences du réseau FNAB : Accompagner sur le plan technique les agriculteurs et agricultrices ; Faire entendre la voix des agriculteurs bio et défendre le droit de toutes et tous à une alimentation saine et respectueuse du vivant ; Accompagner les filières locales et fournir les chef-fes en cuisine ; Accompagner les territoires pour viser un avenir agricole durable.

Lien : <https://www.fnab.org/allez-les-bio-la-fierté-du-reseau-bio-fait-campagne/>

**Source(s) : <https://www.fnab.org>, 26 septembre 2024**



### Les acteurs du commerce équitable réagissent au report du règlement européen contre la déforestation

Commerce Equitable France déplore la décision de report de l'entrée en application du règlement européen de lutte contre la déforestation (RDUE) et craint que, derrière une décision technique, ne se cache une décision politique de liquidation d'un dispositif ambitieux et original de lutte contre le réchauffement climatique et de préservation de la biodiversité. Pour les acteurs du commerce équitable, l'urgence est de rendre accessible la mise en conformité à ce règlement européen aux millions de familles paysannes à l'origine du café et du cacao consommés par les Européens. Ils appellent à concentrer les efforts des 12 prochains mois sur les leviers permettant la mise en conformité des filières, à savoir des relations commerciales plus équitables et le renforcement des capacités des coopératives de producteur-rices.

Lien : <https://www.commerceequitable.org/wp-content/uploads/communique-commerce-equitable-france-report-rdue.pdf>

**Source(s) : Communiqué de presse Commerce Équitable France, 9 octobre 2024**

### Site DIY seeds

Ce site internet, disponible en plusieurs langues dont le français, regroupe les 40 films pédagogiques issus du DVD Seed to seed, De la graine à la graine. Il s'adresse à tous ceux qui veulent apprendre à faire des semences potagères (la production de semences de 40 légumes y est disponible). Ces films ont été produits par Longo Maï et le Forum Civique Européen, deux associations qui sont depuis longtemps concernées par l'avenir des semences.

Lien : <https://www.diyseeds.org/>

**Source(s) : <https://www.diyseeds.org/>, septembre 2024**

### Lancement du podcast vidéo "BIOLOGIQUE" sur la filière laitière bio

La filière laitière bio, bousculée par la crise économique et sanitaire, fait face à de nouveaux défis. Pour répondre à cette situation, une campagne de communication, cofinancée par l'Union Européenne, a été lancée par le Cniel pour soutenir la demande et préserver l'équilibre du marché. Cette campagne s'appuie sur un podcast audio et vidéo, "Biologique - de l'assiette à la ferme", disponible sur toutes les plateformes d'écoute (Music, Spotify, deezer), animé par deux influenceurs, et qui vise à informer et engager le grand public autour des enjeux de la filière laitière bio.

Lien : <https://open.spotify.com/show/5tBGvX3KGfZbWg7rSi54mu?si=LsejJJJSgu-ZuZFjKZC9A&nd=1&dlsi=80dbb4c4e5ca4692>

**Source(s) : Communiqué de presse Cniel, 16 octobre 2024**

### Centre de compétences pour la sélection végétale suisse

Le changement climatique et les nouvelles maladies exigent de nouvelles variétés adaptées aux conditions suisses. En Suisse, pour que ces nouvelles variétés arrivent plus rapidement sur le marché, le FiBL Suisse, Agroscope, l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ), Sativa Rheinau SA et Delley semences et plantes SA ont lancé le Swiss Plant Breeding Center (SPBC) - [www.spbc-plantbreeding.ch](http://www.spbc-plantbreeding.ch) - et fondé une association avec les sélectionneuses et sélectionneurs suisses de plantes. Les principales missions du SPBC consistent à mettre en pratique les nouvelles connaissances et techniques disponibles dans le domaine de la sélection végétale et à mettre en réseau les actrices et acteurs.

Lien : <https://www.fibl.org/fr/infotheque/message/centre-de-competences-selection-vegetale-suisse>

**Source(s) : Communiqué de presse FiBL, 11 octobre 2024**

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom ..... Prénom .....

Organisme .....

Adresse d'expédition .....

.....

Adresse de facturation .....

.....

Téléphone ..... E-mail .....

### BIOPRESSE

#### Je m'abonne à BIOPRESSE :

Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an, soit 11 numéros : 50 € (60 € pour l'étranger)  
tarif à l'unité : 10 €

Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) : gratuit

Pour vous abonner, rendez-vous sur: <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

## TARIFS DU SERVICE DOCUMENTAIRE

	Nombre de pages	Abonnés	Non abonnés	Agriculteurs Etudiants*
Prêt d'ouvrage Indemnité forfaitaire si non-retour + forfait		80 € 8 €	80 € 8 €	80 € 6 €
Liste bibliographique thématique * sur place effectué par l'utilisateur effectué par une documentaliste * par courrier		gratuit 4 € 8 €	gratuit 6 € 16 €	gratuit 4 € 8 €
Photocopies Frais de photocopies sur place Frais de photocopies par correspondance (incluant le coût de la recherche documentaire, des photocopies et les frais d'expédition)	la page la 1ère page  les suivantes	0.10 € 2 €  0.30 €	0.10 € 2 €  0.30 €	0.10 € 2 €  0.30 €
Questionnement par téléphone ou mail, et réponse immédiate ne nécessitant pas de recherche particulière		gratuit	gratuit	gratuit

\* joindre un justificatif

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)

## BON DE COMMANDE

### Identification du demandeur

Nom ..... Prénom .....

Organisme .....

Adresse .....

Téléphone ..... Fax .....

Abonné

Non abonné

Agriculteur/Étudiant

### Commande de photocopies

N° Biopresse	N° Notice	Nombre de pages
Total des pages Montant		

### Prêt d'ouvrage (limité à 1 ouvrage pour une durée maximale de 2 semaines)

Auteur :

Titre :

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (**chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »**)

*Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.*





## COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

### AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

23 Rue Jean Baldassini, 69 364 LYON CEDEX 07 -  
FRANCE

Tél. : 04 72 72 49 10 - Fax : 04 78 61 76 76

[accueil@aura.chambagri.fr](mailto:accueil@aura.chambagri.fr)

<http://www.aura.chambres-agriculture.fr>

■ Filière volailles & œufs bio en Auvergne-Rhône-  
Alpes : Édition 2024

[https://aura.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_](https://aura.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_)

[upload/National/FAL\\_](https://aura.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Auvergne-Rhone-Alpes/AURA_fiche_filiere_volaille_-_orab_2024.pdf)

[fiche\\_filiere\\_volaille\\_-\\_orab\\_2024.pdf](https://aura.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Auvergne-Rhone-Alpes/AURA_fiche_filiere_volaille_-_orab_2024.pdf)  
OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'AGRICULTURE  
BIOLOGIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
(ORAB-AURA) - 12 p.

### ANMF (Association nationale de la meunerie française)

66 Rue La Boétie, 75 008 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 43 59 45 80

<https://www.meuneriefraançaise.com/>

■ Blés meuniers 2024

[https://www.meuneriefraançaise.com/upload/](https://www.meuneriefraançaise.com/upload/itemstore/6398/77b5b2024.pdf)

[itemstore/6398/77b5b2024.pdf](https://www.meuneriefraançaise.com/upload/itemstore/6398/77b5b2024.pdf)  
ASSOCIATION NATIONALE DE LA MEUNERIE  
FRANÇAISE (ANMF) - 6 p.

### CESIAe (Comité d'Expertise Scientifique Interdisciplinaire sur l'Affichage Environnemental) FRANCE

[cesiae@proton.me](mailto:cesiae@proton.me)

■ Affichage environnemental : Rapport d'analyse de la  
note de l'IDDRI intitulée "Quels arbitrages politiques  
pour l'affichage environnemental alimentaire ?" (M.  
Saujot, P-M. Aubert, Nov. 2023)

[https://www.interbev.fr/wp-content/uploads/2024/04/](https://www.interbev.fr/wp-content/uploads/2024/04/cesiae-analyse-de-la-note-iddri-aea-fevrier-2024.pdf)

[cesiae-analyse-de-la-note-iddri-aea-fevrier-2024.pdf](https://www.interbev.fr/wp-content/uploads/2024/04/cesiae-analyse-de-la-note-iddri-aea-fevrier-2024.pdf)  
CHANCE Quentin / BENOIT Marc / BRETAGNOLLE  
Vincent / ET AL. - 14 p.

### CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

INEED - Parc Rovaltain, 1 Rue Marc Seguin - BP 16208,  
26 958 VALENCE CEDEX 9 - FRANCE

Tél. : 04 75 55 80 11

<https://www.cluster-bio.com/fr/>

■ 10 ans de bio

CLUSTER BIO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - 45 p.

### COMMISSION EUROPÉENNE

B-1049 BRUXELLES - BELGIQUE

Tél. : + 32 2 299 11 11

[https://commission.europa.eu/index\\_fr](https://commission.europa.eu/index_fr)

■ Strategic Dialogue on the Future of EU Agriculture:  
A shared prospect for farming and food in Europe

[https://agriculture.ec.europa.eu/document/](https://agriculture.ec.europa.eu/document/download/171329ff-0f50-4fa5-946f-aea11032172e_en?filename=strategic-dialogue-report-2024_en.pdf)

[download/171329ff-0f50-4fa5-946f-aea11032172e\\_](https://agriculture.ec.europa.eu/document/download/171329ff-0f50-4fa5-946f-aea11032172e_en?filename=strategic-dialogue-report-2024_en.pdf)  
[en?filename=strategic-dialogue-report-2024\\_en.pdf](https://agriculture.ec.europa.eu/document/download/171329ff-0f50-4fa5-946f-aea11032172e_en?filename=strategic-dialogue-report-2024_en.pdf)  
STRATEGIC DIALOGUE ON THE FUTURE OF EU  
AGRICULTURE - 110 p.

### CTIFL (Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes)

97 Boulevard Pereire, 75 017 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 87 76 04 00

[info@ctifl.fr](mailto:info@ctifl.fr)

<http://www.ctifl.fr/>

■ Note de synthèse Mars 2024 : Fertilisation en  
agriculture biologique : Enquête : Pratiques et  
stratégies en maraîchage

[https://www.ctifl.fr/fertilisation-en-agriculture-](https://www.ctifl.fr/fertilisation-en-agriculture-biologique-enquete-pratiques-et-strategies-de-maraichage)

[biologique-enquete-pratiques-et-strategies-de-](https://www.ctifl.fr/fertilisation-en-agriculture-biologique-enquete-pratiques-et-strategies-de-maraichage)

[maraichage](https://www.ctifl.fr/fertilisation-en-agriculture-biologique-enquete-pratiques-et-strategies-de-maraichage)  
PELLAT Juliette - 8 p.

■ Note de synthèse : Achats de fruits et légumes frais  
par les ménages français pour leur consommation à  
domicile : Données 2023

[https://www.ctifl.fr/achats-de-fruits-et-legumes-frais-](https://www.ctifl.fr/achats-de-fruits-et-legumes-frais-par-les-menages-francais-pour-leur-consommation-a-domicile-donnees-2023-achats-de-fruits-et-legumes-frais-par-les-menages-francais)

[par-les-menages-francais-pour-leur-consommation-a-](https://www.ctifl.fr/achats-de-fruits-et-legumes-frais-par-les-menages-francais-pour-leur-consommation-a-domicile-donnees-2023-achats-de-fruits-et-legumes-frais-par-les-menages-francais)

[domicile-donnees-2023-achats-de-fruits-et-legumes-](https://www.ctifl.fr/achats-de-fruits-et-legumes-frais-par-les-menages-francais-pour-leur-consommation-a-domicile-donnees-2023-achats-de-fruits-et-legumes-frais-par-les-menages-francais)

[frais-par-les-menages-francais](https://www.ctifl.fr/achats-de-fruits-et-legumes-frais-par-les-menages-francais-pour-leur-consommation-a-domicile-donnees-2023-achats-de-fruits-et-legumes-frais-par-les-menages-francais)  
SERRURIER Matthieu - 14 p.



## FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK - SUISSE

Tél. : + 41 (0)62 8657-272

[info.suisse@fibl.org](mailto:info.suisse@fibl.org)

<http://www.fibl.org>

■ Cultivating change with agroecology and organic agriculture in the tropics

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/2000-tropics-policy-dossier.pdf>

DIETEMANN Lauren / KEMPER Laura / HUBER Beate / ET AL. - 48 p.

■ Bien-être et impact environnemental de la production biologique de porcs : Une série de fiches d'informations

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/4258-hb-power-fr.pdf>

FRÜH Barbara / HOLINGER Mirjam / PRUNIER Armelle / ET AL. - 126 p.

■ Engraissement des verrats en exploitation bio : Alternative à la castration respectueuse des animaux

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1162-engraissement-verrats.pdf>

HOLINGER Mirjam / FRÜH Barbara / HELBING Manuela / ET AL. - 24 p.

## FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

40 Rue de Malte, 75 011 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 43 38 38 69 - Fax : 01 43 38 39 70

<http://www.fnab.org>

■ Ecornage et cornes en élevage bovin bio

<https://www.produire-bio.fr/wp-content/uploads/2024/03/FNAB-Guide-Ecornage-et-cornes-2023-Web-planches.pdf>

GARCIA Pauline / MOUNAIX Béatrice / PARRAIN Virginie / ET AL. - 24 p.

■ Devenir agricultrice bio : Les clés pour s'installer

<https://www.produire-bio.fr/wp-content/uploads/2019/03/MEP-GUIDE-INSTAL-FEMME-AB-VF.pdf>

RIGONDAUD Sophie - 24 p.

■ Projet BEEBio : Bien-être en Élevage Bovin Bio - Webinaire - 13 mai 2024

<https://tinyurl.com/3dnkst7k>

DELPORTE Raphaëlle / HAEGELIN Anne - 22 p.

## INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

147 Rue de l'Université, 75 338 PARIS CEDEX 07 - FRANCE

Tél. : 01 42 75 90 00

<https://www.inrae.fr/>

■ METABIO : 2 Fiches Consortium et 3 Fiches Projets exploratoires

<https://metabio.hub.inrae.fr/thematiques/gestion-des-ressources>

DESCLAUX Dominique / PHOCAS Florence / LAUVIE Anne / ET AL. - 5 fiches

## INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE

Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75

<http://www.idele.fr/>

■ Poids et prix de vente des animaux Charolais en 2023

[https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Bourgogne-Franche-Comte/061\\_Inst-Bourgogne-Franche-Comte/CA21/ACTUS\\_AGENDA/Elevage/Economie/Poids\\_et\\_prix\\_-\\_Bassin\\_Chazolais\\_2023.pdf](https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Bourgogne-Franche-Comte/061_Inst-Bourgogne-Franche-Comte/CA21/ACTUS_AGENDA/Elevage/Economie/Poids_et_prix_-_Bassin_Chazolais_2023.pdf)

BOUGAREL Francis / ROBERT Justine / NAVERAU Valentine / ET AL. - 47 p.

■ Proverbial : Séminaire de fin de projet

<https://tinyurl.com/5cxm3xjj>

INSTITUT DE L'ELEVAGE - 135 p.

■ Programme Reine Mathilde : Suivis biodiversité : Année 2023

<https://tinyurl.com/mth3ak2j>

COIFFIER Benoit / GODARD Simon - 14 p.

■ Programme Reine Mathilde : Bio et non labour, est-ce possible ? : Essai système pluri-annuel : Campagne 2022-2023 - Année 2023

<https://tinyurl.com/ytec79v4>

GIRARD Jacques / COIFFIER Benoit / METIVIER Thierry - 12 p.

## ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE

Tél. : 01 40 04 50 64 - Fax : 01 40 04 50 66

<https://itab.bio/>

■ Guide pratique pour le séchage et le stockage de semences potagères biologiques dans des structures artisanales ou fermières

<https://orgprints.org/id/eprint/52128/>

GROOT Steven / GUDINCHET Matthias / KLAEDTKE Stéphanie - 44 p.



## LE GRAND CLERMONT

72 Avenue d'Italie, CS 40001, 63 057 CLERMONT-FERRAND Cedex 1 -

Tél. : 04 44 44 95 80

[secretariat@legrandclermont.fr](mailto:secretariat@legrandclermont.fr)

<https://www.legrandclermont.com>

■ Usage du foncier agricole et transition des fermes :  
Que peut l'élu local ?

<https://www.calameo.com/>

[read/000011057469797468324](https://www.calameo.com/read/000011057469797468324)

GELLY Priscille / PACAUD Adeline / PAT Grand  
Clermont/Parc Livradois-Forez - 26 p.

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE (MASA)

78 Rue de Varenne, 75 349 PARIS 07 SP - FRANCE

Tél. : 01 49 55 49 55

<https://agriculture.gouv.fr/>

■ Rapport financier PNDAR 2022

<https://agriculture.gouv.fr/telecharger/144045>

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA  
SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE - 32 p.

## PESTICIDE ACTION NETWORK EUROPE (PAN EUROPE)

67 Rue de la Pacification, 1000 BRUXELLES - BELGIQUE

Tél. : +32 2 318 62 55

<https://www.pan-europe.info/>

■ Beneath the orange fields: Impact of Glyphosate on soil organisms

[https://www.pan-europe.info/sites/pan-europe.info/files/public/resources/factsheets/Beneath%20the%20orange%20fields\\_](https://www.pan-europe.info/sites/pan-europe.info/files/public/resources/factsheets/Beneath%20the%20orange%20fields_)

[%20Impact%20of%20Glyphosate%20on%20soil%20organisms%20.docx.pdf](https://www.pan-europe.info/sites/pan-europe.info/files/public/resources/factsheets/Beneath%20the%20orange%20fields_%20Impact%20of%20Glyphosate%20on%20soil%20organisms%20.docx.pdf)

DE SCHAMPHELAERE Kristine / SIMON Gergely / DALHUISEN Tjerk / ET AL. - 15 p.





## LA BIOBASE

Plus de 47 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)  
ou directement sur notre catalogue en ligne : [abiodoc.docressources.fr](http://abiodoc.docressources.fr)

## PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

*L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)*



- Compilation bibliographique sur la production d'énergie renouvelable dans les élevages biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les complémentarités entre les arbres et les animaux dans les systèmes biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur la gestion de l'eau en élevage biologique, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les jeux sérieux intéressants pour l'agriculture biologique, 2023 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))



# ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 47 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

## OUTILS DISPONIBLES

*Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)*

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Acteurs de la Bio](#) : base de données regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'AB, principalement dans les domaines de la formation, de la recherche ou du conseil
- [Chaîne YouTube](#) : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire